

COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)



Préavis municipal N° 1/2020

RAPPORT SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2019

ANNEXES

Rapport de gestion 2019 de l'ORPCi Lavaux

Rapport de gestion et d'activités 2019 du SDIS Cœur de
Lavaux



Protection Civile District Lavaux-Oron

Route de l'Industrie 15 bis

1072 Forel (Lavaux)

Tél +41 21 338 03 60

orpc.lavaux-oron@vd.ch

RAPPORT DE GESTION 2019

Rédigé en janvier, février 2020

ORPC LAVAUX-ORON

Constitution au 6 JUIN 2018

ORPC LAVAUX

Convention au 4 DECEMBRE 1997

ORPC ORON

Convention au 11 JUIN 1997

ORPC LAUSANNE-EST

Convention au 4 AOÛT 1997

Table des matières

Avant-propos

Nouvelle Organisation

Conseil intercommunal

Comité de direction

Comité de gestion

Commandement

Etat-Major

Officiers de piquet

Effectifs

Inventaire des ressources

Matériel

Ouvrages de protection

Activités

Engagements pour Tiers

Engagements en situation d'urgence

Services d'instruction

Représentation

Projets

Réalisation de documents

Collaboration avec les Partenaires

Objectifs

Conclusions

Remerciements

A propos de nous

Renseignements

Sources & Bases légales

Avant-propos

Le rapport de gestion de l'année 2019 présente les éléments particuliers ou importants concernant la gestion et les activités réalisées, pour le premier semestre, dans les trois anciennes Organisations régionales de protection civile (ci-après ORPC), soit les ORPC de Lavaux, d'Oron et de Lausanne-Est, ainsi que ceux effectués sous la nouvelle entité ORPC Lavaux-Oron concernant le deuxième semestre. Dans chaque chapitre, les éléments cités sont identifiables selon leur appartenance régionale, soit nommés sous ORPC Lavaux, ORPC Oron, ORPC Lausanne-Est, ou ORPC Lavaux-Oron.

Nouvelle Organisation

Le Conseil d'Etat Vaudois a adopté, le 24 juin 2014, le projet de modification de la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile qui identifie une organisation simplifiée et réduite de la protection civile en 10 ORPC calquées sur le découpage des districts. L'objectif de cette réforme est de moderniser et d'améliorer cette structure pour lui permettre de répondre aux risques et dangers actuels et futurs tout en garantissant la même qualité de prestations à l'ensemble des citoyens du canton.

A la suite des travaux effectués par un Comité de pilotage formé des trois Présidents des Comités Directeurs, des trois représentants des Commissions régionales et des trois commandants des ORPC, sous la présidence de Monsieur le Préfet, Daniel Flotron, les 17 communes ont réalisés leur préavis courant 2018 intégrant statuts, budgets et inventaire des structures techniques, système informatique et les éléments concernant le domaine des ressources humaines.

Dès lors, les statuts acceptés par l'ensemble des législatifs communaux et approuvés par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, Mme Béatrice Métraux en date du 6 juin 2018, permettent au nouveau Comité de direction d'entamer les processus de décision. La nouvelle région du District de Lavaux-Oron dispose d'une année, soit au 6 juin 2019, pour mettre en place sa nouvelle organisation (Art. 40 Statuts). C'est ainsi qu'au 1^{er} juillet 2019, les trois anciennes régions sont regroupées et tout le personnel se retrouvent dans les locaux du siège de l'office régional à Forel.

Les organes de l'Association sont

Le Conseil intercommunal - le Comité de direction - la Commission de gestion.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil Communal ou général.

Séance d'Assermentation du Conseil intercommunal et Comité de direction le 14 juin 2018

Législature 2016-2021

34 délégués sont élus et 17 suppléants désignés

Présidence : M. Christophe Rebetez

Vice-Présidence : M. Roger Cordey

Secrétariat : Mme Laurence Thabuis (séance du 14 juin 2018) puis Mme Lorraine Bard

Sous la présidence de M. Christophe Rebetez, 34 délégués ont siégés dès 2018

Le Conseil intercommunal a tenu une séance en 2018 et trois séances en 2019.

Séance du 6 décembre 2018

- Présentation et validation du préavis 01 - Budget 2019
CHF 1'445'250.00 à CHF 23.50/hab (état de situation du nombre d'habitant au 31.12.2017)
- Validation du préavis 02-2018 – Aménagement des locaux
Crédit d'investissement de CHF 122'000 (situation population au 31.12.2017) financés à raison de CHF 2.00/habitant et amortissement de 10 ans au maximum

Séance du 11 avril 2019 :
Validation du préavis 01-2019 règlement du personnel

Séance du 20 juin 2019
Validation du préavis 02-2019 – Indemnités et rémunération des membres du CODIR pour la période 2018-2021
Validation du préavis 03-2019 – Indemnités et rémunération des Conseillères et Conseillers, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal pour la période 2018-2021
Validation du préavis 04-2019 – Compétences des dépenses financières du CODIR en matière de crédits complémentaires pour la période 2019-2021
Validation du préavis 05-2019 – Autorisation générale de plaider à accorder au CODIR pour la période 2019-2021.

Comité de Direction

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal.

Séance d'Assermentation du Conseil intercommunal et Comité de direction le 14 juin 2018

Législature 2016-2021

Présidence : M. Jean-Marc Chevallaz

Vice-présidence nommée par le CODIR : M. Daniel Métraux

Les membres du CODIR représentent les CODIR des trois anciennes ORPC :

Chevallaz Jean-Marc	Municipal	Pully
Conne Jean-Michel	Syndic	Chexbres
Duggan Kilian	Municipal	Lutry
Fontannaz Gérald	Municipal	Paudex
Galley Roland	Municipal	Jorat-Mézières
Greiner-Meylan Nathalie	Municipale	Belmont-sur-Lausanne
Métraux Daniel	Municipal	Savigny
Richard-Martignier Danielle	Municipale	Oron
Serex Jean-Claude	Syndic	Maracon

Le CODIR a tenu 6 séances en 2018 et 11 en 2019, afin de régler les processus et fonctionnement concernant les décisions du Conseil intercommunal, le fonctionnement du budget 2019 et l'élaboration du budget 2020, l'engagement des dépenses 2019, l'application des statuts et des prescriptions de l'ORPC, la gestion du recrutement et l'élaboration et gestion des statuts des agents professionnels, la rédaction de tous les préavis aux communes membres, les décisions concernant les contrats (locaux – assurances), et l'approbation des mises sur pied des formations pour porter des secours urgents.

Comité de gestion

La commission de gestion est composée de trois membres et un suppléant, élus par le Conseil intercommunal pour une année. Les objectifs sont de vérifier budget et comptes et d'établir un rapport à l'intention du Conseil intercommunal et des Municipalités.

Commandement

Le 1^{er} juillet 2019, l'ORPC Lavaux-Oron est placé sous le commandement du maj Patrick Favre, promu lors de la cérémonie de prise de commandement du 3 octobre 2019 au grade de lt-col. Le cap Laurent Chatelain a été nommé commandant remplaçant, et promu au grade de maj. Le maj Bernard

Emery a été nommé chef des opérations et engagements. Le maj Corinne Brandt est nommée spécialiste en structure organisationnelle.

Les trois personnes composant le personnel professionnel de Lavaux et d'Oron ont déménagé dans les locaux situés à Forel au 1^{er} mars 2019, le personnel professionnel de Lausanne-Est, trois personnes ainsi que l'apprentie, les ont rejoints courant juin 2019. Les contrats ont été renouvelés pour l'ensemble du personnel existant, désormais le personnel se retrouve avec un nouvel organigramme impliquant une nouvelle distribution des fonctions et responsabilités selon les exigences cantonales.

L'organisation se veut bataillonnaire avec du personnel de milice au nombre d'environ 650 personnes. Le territoire s'élargit à 17 communes, sur 154 km², avec une population de 62'000 habitants.



Organigramme District ORPC Lavaux-Oron

Version 4.1

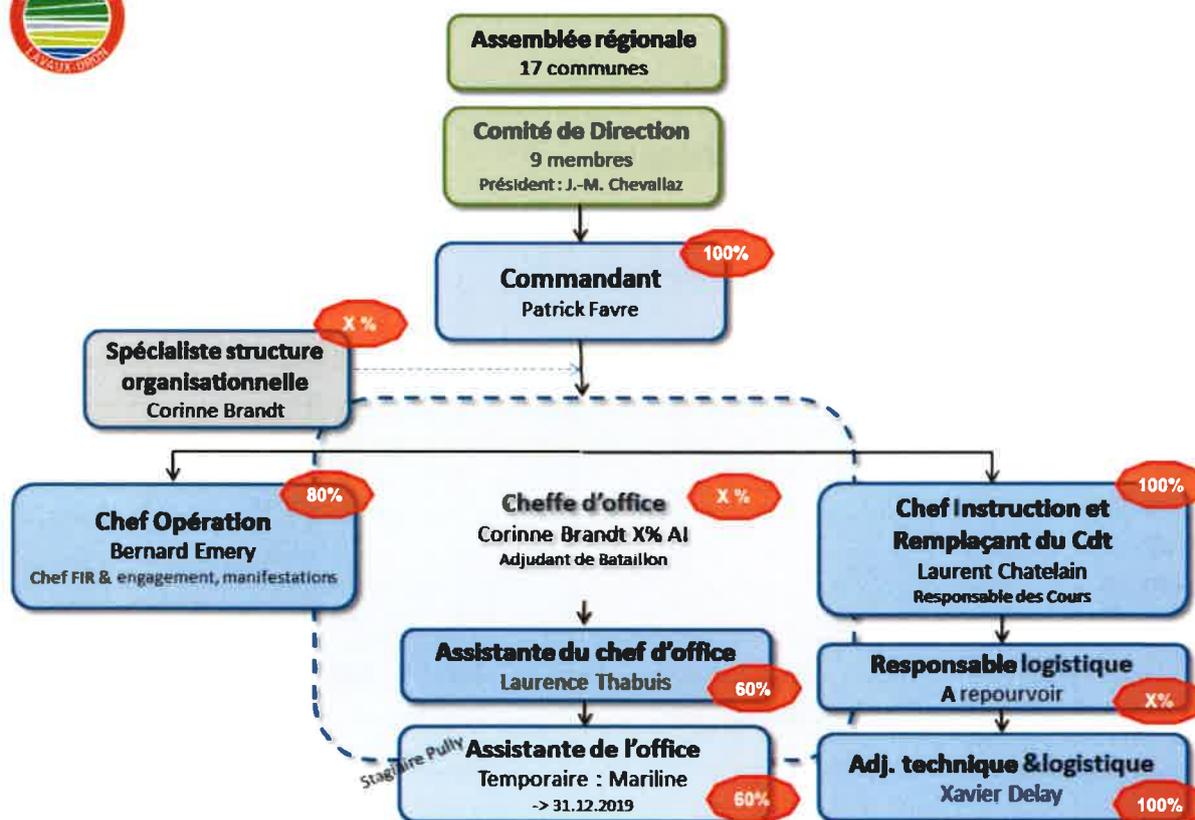


Figure 1 Organigramme du personnel professionnel 2019

Etat-Major

La constitution de l'Etat-Major est en cours en 2019 et doit répondre aux critères souhaités au niveau cantonal. La plupart des cadres supérieurs cumulent et assument la fonction soit d'officier d'Etat-major, ou officier de piquet, ou commandant de compagnie.

Officiers de piquet & Formation d'Intervention Régionale

Huit officiers de piquet assurent la couverture du planning 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de plt Y. Arnould, cap J. Beda, plt J. Cornuz, cap D. Cuche, cap R. Favaretto, plt J. Freymond, cap D. Gebhardt, lt C. Jaccottet, cap Y. Lopes, plt L. Maziero, cap D. Matthey-Doret accompagnés des professionnels, qui sont maj. L. Chatelain, maj B. Emery et lt col P. Favre.

Ces onze officiers soutiennent le chef opérations professionnel dans l'état de préparation des Formations d'interventions régionales, la gestion des concepts et la mise à jour des documents d'engagements. Dans la protection civile, on distingue les engagements en cas de catastrophe ou de situation d'urgence, les travaux de remise en état et les interventions en faveur de la collectivité.

Effectifs

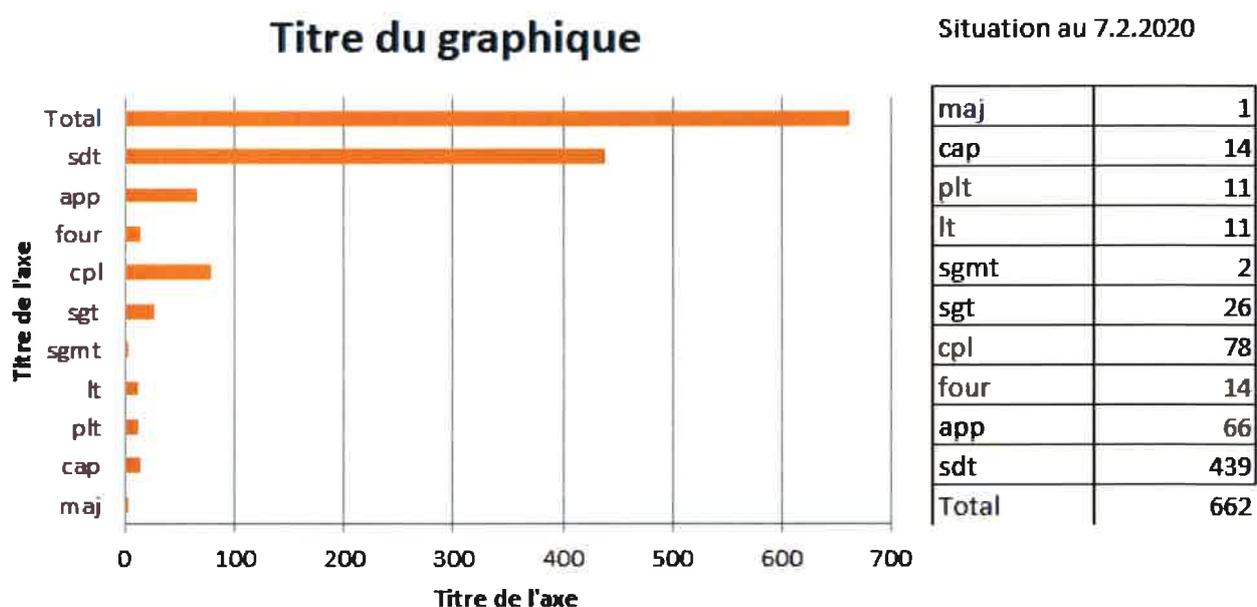


Figure 2 Effectifs par grade au 07.02.2020

Le maj L. Chatelain, commandant remplaçant, est encore dans l'effectif actif, et en raison de l'âge répond à l'obligation de servir jusqu'à la fin de l'année durant laquelle la personne astreinte atteint l'âge de 40 ans (art. 13 LPPCi). Les autres personnes professionnelles ayant plus de 40 ans sont enregistrées dans le système informatique PISA sous le statut « autres personnes » et ne sont pas répertoriés dans le graphique Effectif.

Quatre compagnies composent le bataillon de l'ORPC Lavaux-Oron, doté de 650 personnes environ à convoquer deux jours au minimum, 7 jours au maximum pour les soldats, 19 jours pour les autres fonctions. Huit officiers ont été nommés et sont amenés à conduire les opérations de l'instruction d'une compagnie constituées de 150 à 170 miliciens :

ORPC LAO	Commandant de Cp	Rempl du Commandant
Compagnie I	Cap Damien Cuche	Cap Raffael Favaretto
Compagnie II	Cap Yves Lopes	Plt Jonathan Ochs
Compagnie III	Cap Jérémie Rapin	Plt Alexandre Ravey
Compagnie IV	Cap Didier Gebhardt	Plt Florian Jaques

Figure 3 Commandants et Suppléants des 4 Compagnies désignées en 2019

Chaque compagnie de la Protection civile vaudoise doit pouvoir être engagée de manière autonome. Le commandant de compagnie doit donc garantir les prestations qui sont demandées à son échelon dans le profil de prestations dans la quantité, la qualité et la durée. Il assure l'organisation et la conduite d'une compagnie PCi à l'instruction (CR) et en intervention.

La composition de base d'une organisation de protection civile se fonde sur un modèle à quatre domaines

- Aide à la conduite
- Assistance & Protection des biens culturels
- Appui
- Logistique

Inventaire des ressources

Matériel

La livraison d'un nouveau matériel cantonal a eu lieu le 10 janvier 2019 au poste d'attente de la Clergère. Réceptionné par le maj L. Chatelain et le cap D. Cuhe, des explications et marches à suivre concernant le concept d'inventaire accompagnent le matériel reçu. Les inventaires sont alors effectués et l'affectation a lieu comme suit :

- Po Att Clergère à Pully : équipement de corps
- Po Att les Ruvines à Cully : matériel antichute et retenue de circulation routière (missions Delesta)
- Répartition & distribution Casques (11 casques/caisse) : 3 caisses pour Lavaux – 3 caisses pour Oron – 4 caisses stockées à la Clergère
- Définition d'un centre d'équipement lors de la visite des constructions : po att Clergère.

Ouvrages de protection

Les abris ont été initialement conçus pour atténuer les ravages dus à la guerre. Aujourd'hui, ils constituent néanmoins encore un excellent moyen de diminuer les atteintes aux personnes lors de catastrophes d'origine naturelle ou technique. Les abris peuvent aussi servir de logements temporaires pour pallier l'insuffisance ou la destruction de certaines infrastructures de surface (hébergement d'urgence).

Les ouvrages de protection concernent les constructions cantonales, les constructions de protection civile, les constructions sanitaires protégées selon le nouveau règlement sur les ouvrages de protection du 12 juin 2019. Les places protégées correspondent aux places prévues pour la population dans un abri de protection civile. Une place protégée par habitant est toujours d'actualité, et répond ainsi aux directives fédérales concernant le contrôle périodique d'abris (directives CPA).

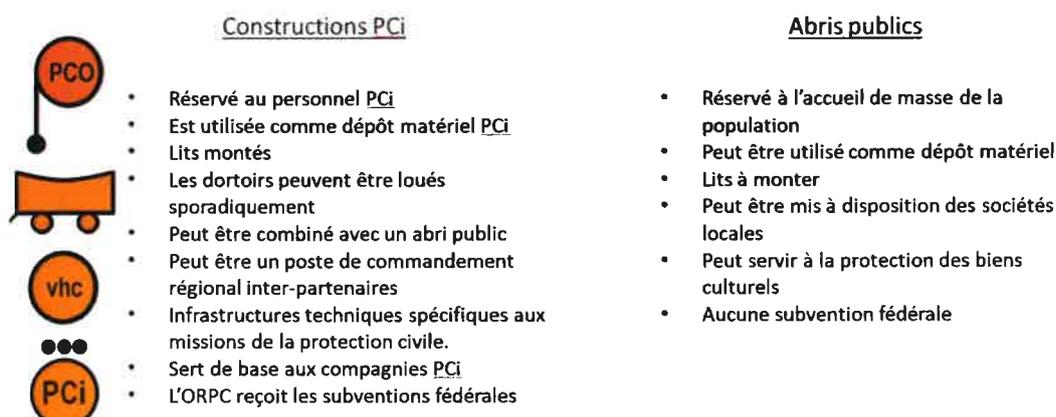


Figure 4 Attribution des ouvrages de protection

La maintenance des ouvrages de protection est réalisée chaque année par le personnel de milice, en LCE pour les constructions et certains abris publics. Des contrôles sont effectués en CPA pour les abris privés.

Poste de commandement Régional (ci-après PCR)

Si la protection de la population a besoin de constructions protégées, c'est principalement pour assurer la conduite et la disponibilité opérationnelle de ses moyens. Les postes de commandement servent la conduite et l'aide à la conduite. Le PCR de l'ORPC Lavaux-Oron est situé à l'Avenue des Collèges 13 à Pully. L'ouvrage de Pully, bien qu'étant contrôlé correctement selon le résultat des états de maintenance, demande une rénovation complète au niveau télématique et selon les normes de modernisation du programme ITMO.

PC	Poste de commandement	Gestion et coordination des évènements. Conduite PCi et inter-partenaires.
po att	Poste d'attente	Construction protégées pour l'effectif et le matériel des sections Appui-sécurité.
po san	Poste sanitaire	Ancienne unité protégée pour les sections Sanitaires-mobile
CSP (PSS)	Centre sanitaire protégé	Petit hôpital protégé
UHP (COP)	Unité hospitalière protégée	Grand hôpital protégé
AP	Abris publics	Abris construits par les communes pour la population
Type I	Type 1	Taille et dotation des constructions protégées selon population, matériel et effectifs. Plus grande taille possible. Valable pour les PC et po att.
Type II	Type 2	Taille et dotation des constructions protégées selon population, matériel et effectifs. Plus petite taille possible. Type III n'existent plus. Valable pour les PC et po att.

Figure 5 Attribution des ouvrages de protection

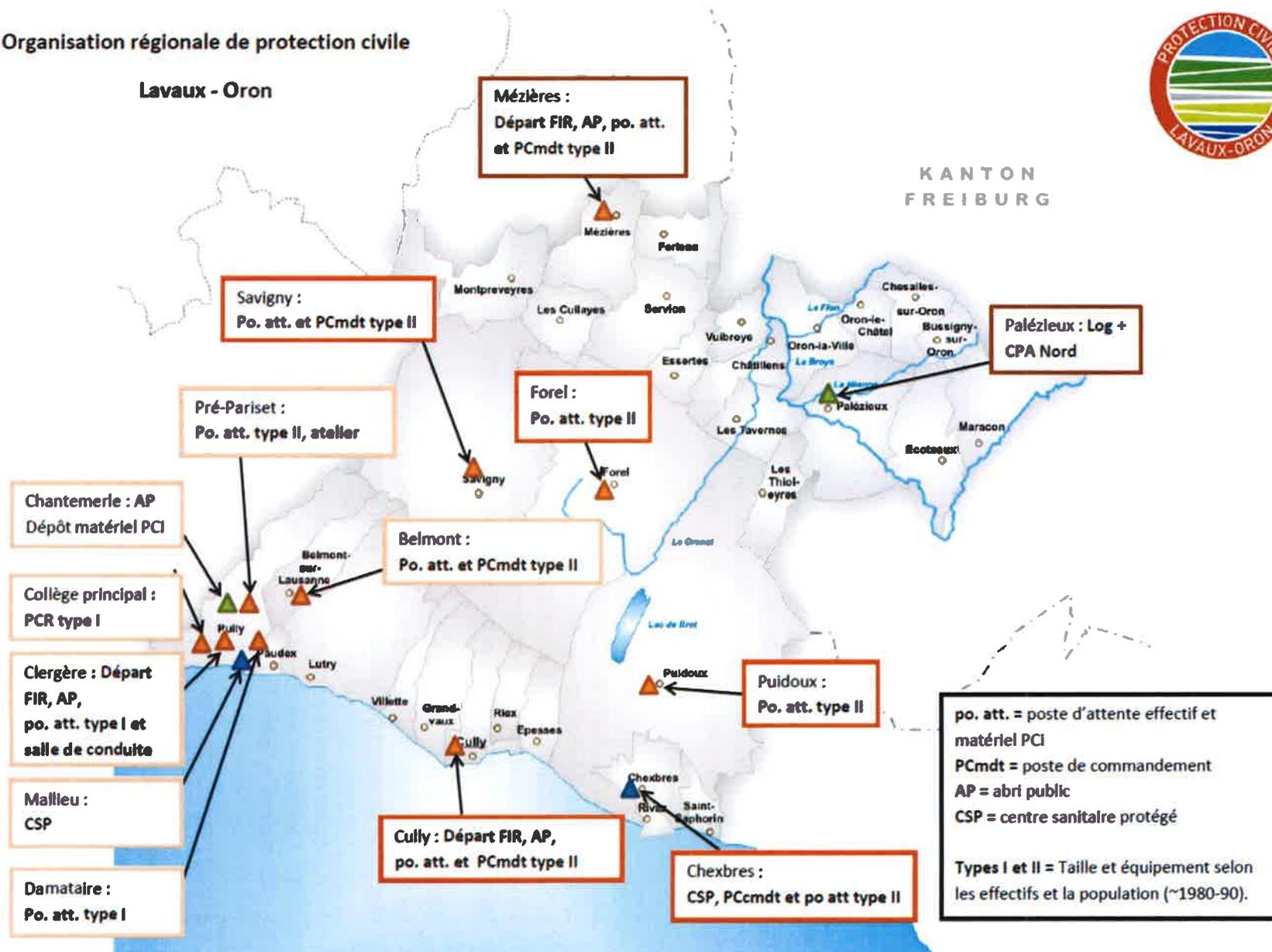
Figure 6 Carte des Ouvrages de protection du District de Lavaux-Oron

Organisation régionale de protection civile

Lavaux - Oron



KANTON
FREIBURG



Activités

Plus que jamais la protection civile vaudoise est entrain de montrer qu'elle est devenue incontournable et qu'elle s'inscrit pleinement dans le paysage sécuritaire vaudois. Le 5 décembre 2018, le Conseil d'Etat a adopté deux nouveaux règlements d'application qui ont pour objectif d'amener une compréhension commune pour plus de transparence dans la façon de fonctionner : le premier règlement porte sur l'organisation et l'administration de la Protection civile vaudoise et le second sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise.

La protection civile vaudoise est de plus en plus sollicitée avec des prestations de plus en plus exigeantes en termes de compétences mais aussi de ressources dédiées, et de durée. L'année 2019 ne va pas démentir à cette tendance, puisque dans le district de Lavaux-Oron, de nombreux engagements ont été effectués, notamment la Fête de la jeunesse, la Fête des Vignerons, le Marathon.

Engagements pour Tiers

12 engagements concernant les manifestations ont eu lieu avec un résultat de 1'620 jours effectués, chacune des ORPC décrit un de ses engagements comme suit :

ORPC Lavaux Cully Jazz Festival

Les missions confiées à la protection civile, collaboration qui dure depuis plus de 20 ans, sont nombreuses, notamment celle du bouclage de zone et régulation du trafic sous la direction de l'Association Police Lavaux qui nécessite des reconnaissances, l'éclairage du site de la manifestation, le ravitaillement des partenaires, ainsi que le montage et l'exploitation de la conduite de l'évènement.

ORPC Lausanne-Est Course à travers Pully

Sous les ordres de Police Est-Lausannois, l'engagement au profit de tiers « CATP 2019 », se caractérise avec les 26 postes de surveillance mis en place afin d'assurer la retenue de circulation du le parcours planifié sur le territoire Ville de Pully. L'exploitation d'un poste de conduite permet d'assurer le suivi des informations et l'analyse de situation avec deux séances de coordination réunissant tous les partenaires concernés par la manifestation.

ORPC Lausanne-Est & Lavaux Marathon

L'engagement du Marathon représente une expérience de longue date dans chacune des anciennes régions de Lavaux et de Lausanne-Est. Les missions sont les suivantes :

1. Assurer la sécurité et la surveillance sur le parcours ;
2. Collaborer à la gestion du trafic en appui de Police ;
3. Exploiter un service de transport PCi ;
4. Mettre en place et exploiter les installations temporaires terrain et conduite.

ORPC Oron Marche Romande du Général Guisan

Sous les ordres du comité d'organisation de la Marche Romande du Général Guisan, 1'733 marcheurs dont les aspirants de police de Savatan (Académie de police de Savatan) se sont retrouvés le temps d'un week-end de juin. La protection civile a été engagée pour la gestion du poste de commandement, la régulation de la circulation, la gestion de la logistique, et surveillance de postes.

ORPC Lavaux-Oron Fête des Vignerons 2019 (ci-après FEVI)

L'engagement s'est découpé en deux étapes, le montage d'infrastructures d'une part, puis la gestion de l'évènement de l'autre. La totalité des jours de service représente un résultat de 584 jours effectués. Les missions confiées ont été les suivantes :

- garantir la conduite et la coordination des éléments de protection civile engagés dans le dispositif FEVI au moyen d'un état-major ad hoc conduit par un chef opérations ;

- garantir l'accomplissement des prestations de protection civile dans le dispositif FEVI au moyen d'une compagnie renforcée ad hoc ;
- garantir l'aide à la conduite au TOC FEVI et l'appui de la cellule communication ORCA / EMCC au moyen d'un détachement AIC ad hoc ;
- garantir les interventions en situation d'urgence dans l'ensemble du canton ;
- se tenir prêt à remplir d'autres missions.

Engagements en situation d'urgence

9 engagements en situation d'urgence ont eu lieu dans le District représentant 146 de jours de services. Chacune des ORPC décrit un de ses engagements comme suit :

ORPC Oron : Ravitaillement partenaires – Hébergement

Description de l'intervention

Le 11 janvier 2019, sous les ordres du SDIS Oron-Jorat, la protection civile est intervenue lors de l'incendie d'un immeuble du Bourg d'Oron-la-Ville. Fournissant du ravitaillement pour les partenaires 12 miliciens ont assuré également la gestion de la circulation, et surtout l'hébergement pour les habitants durant la nuit.

ORPC Lavaux : Ravitaillement partenaires – Evacuation des décombres

Description de l'intervention

Du 22 au 23 juin 2019, la protection civile a été alarmée par le SDIS Cœur de Lavaux pour le soutien dans le cadre d'inondations multiples à Mollie Margot. En plus du ravitaillement des partenaires, l'évacuation des décombres dans trois villas a été nécessaire. Le soutien apporté aux habitants a été le moment fort pour les miliciens engagés.

ORPC Lausanne-Est : Plan Canicule du 24 Juin au 2 Juillet 2019

Description de l'intervention

Le 24 juin 2019, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a activé le plan canicule des institutions sociosanitaires du canton et des communes. La Ville de Pully ainsi que les Communes de Paudex et Belmont-sur-Lausanne ont dès lors lancé leur plan canicule et ont chargé l'ORPC Lausanne-Est de s'assurer du bien-être des citoyens les plus vulnérables face aux conditions météorologiques difficiles. Les mesures prévoient notamment des visites régulières au domicile des personnes concernées et un renforcement des prestations en ligne de la centrale téléphonique des médecins de garde, ce qui permet au public d'obtenir des conseils ainsi qu'une orientation rapide vers le dispositif sociosanitaire en place. Les personnes astreintes (Formation d'Intervention Régionale FIR et Formation d'Appui Régionale FAR) et les membres de l'association Kaléidoscope (Pully) débutent l'engagement avec les appels à toutes les personnes recensées qui seront ensuite visitées. Deux listes ont été transmises à l'ORPC Lausanne-Est au début de l'intervention :

- Situation initiale des personnes de 75 ans et + inscrites au recensement 85 téléphones suivis de 85 visites. Ensuite téléphones ou visites selon situation.
- Situation initiale des personnes âgées de 90 ans et + 68 téléphones résultant en 26 enquêtes. 26 téléphones et/ou visites. Résultats : 7 inconnues (NB > ont été transférés à PolEst pour enquête).

Durant tout l'engagement, une cellule de conduite a été active pour illustrer l'état de situation de l'engagement concernant chaque personne recensée et chaque donnée investiguée. En parallèle, toutes les données qui manquaient d'indications ou de résultats, ont été investiguées auprès du CMS, des offices de la population de chaque commune et de la Police Est-Lausannois.

ORPC Lavaux-Oron : Ravitaillement partenaires - Hébergement

Description de l'intervention

Le 19 juillet 2019, le SDIS Oron-Jorat a alarmé la protection civile pour répondre à des missions de ravitaillement des intervenants ainsi que l'évacuation et l'hébergement des locataires du voisinage concernant l'incendie de l'ancien Moulin à Oron-le-Châtel.

Le 31 août 2019, la commune de Savigny, a engagé la protection civile suite à la rupture de canalisation principale d'eau potable sous le Forum de Savigny. La mission a été d'alimenter tout le quartier en eau potable.

Services d'instruction

Planification du service d'instruction

La planification des cours de répétition est une condition essentielle de la disponibilité opérationnelle de la protection civile. Elle doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- L'instruction doit s'orienter vers la gestion de catastrophes et de situations d'urgence. Après avoir suivi l'instruction de base, les personnes astreintes à servir dans la protection civile sont convoquées chaque année à au moins un cours de répétition.
- Le but des cours de répétition est d'assurer la disponibilité opérationnelle du personnel, des cadres, du matériel et des ouvrages de protection. Dans le cadre de ces cours, on peut par conséquent se livrer aux activités suivantes
 - Rafrâchir, approfondir et étendre les connaissances acquises ;
 - En acquérir de nouvelles ;
 - Élaborer, vérifier et tester des plans et des préparatifs d'interventions ;
 - Exercer la coopération entre formations ; exercer la coopération entre organisations partenaires ;
 - Faire l'inventaire du matériel, l'entreposer, le maintenir en état, le préparer et l'éliminer ;
 - Effectuer la maintenance et l'entretien des ouvrages de protection et les contrôler ;
 - Organiser des expositions et des séances d'information à l'intention du public, des autorités, des partenaires et des personnes astreintes
- Les planifications contiennent des informations utiles pour l'élaboration du budget, notamment nombre de jours de service que chacun doit accomplir.

Période	ORPC	Services d'instruction	Nombre de jours	Engagement Tiers	Nombre de jours	Engagement en situation d'urgence	Nombre de jours
1 ^{er} semestre	Lavaux	22	1235	6	817	3	38
1 ^{er} semestre	Oron	12	341	2	106	1	11
1 ^{er} semestre	Lausanne-Est	13	267	1	55	3	84
2 ^{ème} semestre 2019	Lavaux-Oron	17	1513	3	642	2	13
Totaux		64	3356	12	1620	9	146

Figure 7 Tableau des Services d'instruction & Engagements 2019.

Il faut noter que certains services ont été communs entre Oron et Lavaux durant le premier semestre.

Les descriptifs de rapport d'un des services d'instruction pour chaque ORPC sont présentés ci-dessous.

ORPC Lavaux + Lausanne-Est + Oron Essai d'alarme fédéral – Mercredi 6 février 2019
Conformément aux instructions de l'Office fédérale sur la protection de la population (OFPP), toutes les sirènes d'alarme ont l'obligation d'être soumises au test, qu'elles soient fixes ou mobiles.

Il s'agit de

- Contrôler la couverture de l'alarme à la population ;
- Exercer le déclenchement de l'alarme ;
- Annoncer un résultat complet au SSCM le jour même.

Dans ce contexte de réchauffement climatique et de possibles catastrophes naturelles, l'utilisation d'Alertswiss est donc complètement justifiée. Cette application informe, au niveau national, des différents dangers pouvant survenir dans nos régions. L'application Alertswiss complète les moyens existants en utilisant des canaux d'information actuels.

Sur le District de l'ORPC LAO, 41 sirènes fixes sont comptabilisées ainsi que 12 parcours mobiles.

ORPC Lausanne-Est Rapport sécuritaire des activités 2018

La Municipalité de la Ville de Pully convie lors d'une cérémonie réunissant les trois corps sécuritaires œuvrant sur sa commune, à savoir Police Est Lausannois, L'ORPC Lausanne-Est et le Service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Ouest Lavaux, afin de présenter cette image sécuritaire et comprendre les activités et les changements qui touchent chaque entité avec l'évolution et l'adaptation des opérations en engagement.

ORPC Oron Rapport d'activités 2018

Le 12 décembre 2018 s'est déroulé le dernier rapport d'activités de l'ORPC d'Oron, réunissant ainsi les partenaires sécuritaires, les Municipalités de la région, ainsi que les commandants des régions de protection civile du Canton de Vaud et l'Etat de Fribourg. Au terme de la présentation des activités, c'est un magnifique buffet préparé par les miliciens de la brigade de cuisine qui a ravi les invités.

ORPC Lavaux FVJC 2019

115'000 visiteurs se sont rendus sur le site de Savigny, à l'occasion du 100^e anniversaire de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC). Durant trois week-end consécutifs et avec un total de 151 jours de service, 45 miliciens ont été engagés afin d'assurer les missions suivantes :

- Monter et exploiter un poste de commandement avec les moyens opérationnels de conduite ;
- Gérer et assurer la sécurité du parcours du cortège ;
- Mettre en place un service de piquet pouvant assurer 24/24h les missions définies par les conditions météorologiques, notamment le plan pluie.

ORPC Lavaux-Oron Service d'instruction 2019

Dès juillet 2019, 17 services d'instruction ont été réalisés représentant 1'513 jours de service, jours demandés dans la planification des trois anciennes ORPC. Pour la première fois sous la nouvelle bannière ORPC Lavaux-Oron, les miliciens se mélangent, les expériences s'échangent, les lacunes s'identifient, mais surtout tous les professionnels et officiers supérieurs mettent toutes leurs compétences pour permettre la réalisation des missions dans les meilleures conditions de gestion et de bienveillance.

Du 28 au 31 octobre 2019, le cours de répétition de la FIR (Formation d'Intervention Régionale) de l'ORPC Lavaux-Oron, a eu lieu réunissant les 113 miliciens, tous volontaire à l'engagement. L'uniformité des connaissances a été réalisée avec les instructions spécialisées concernant les thématiques obligatoires et qui sont les suivantes :

- ✓ Cours BLS-AED PCi (réanimation cardiaque) : cours de perfectionnement sur les critères et les gestes de réanimation cardio pulmonaire ;

- ✓ Matériel antichute : • reconnaît le danger de chute sur une place de travail • installe en équipe le dispositif de sécurité adéquat • informe et surveille les équipes engagées sur une place équipée d'un dispositif antichute • forme ses camarades pour le cours de base (utilisateur niveau 1) • sauve une personne retenue par un dispositif antichute ;
- ✓ Gestion de la circulation Pol-Route, Matériel électrique, Pompes d'eau, Tyrolienne : réalisation de travaux du participant cadre pour permettre les stages pratique et maintenir les niveaux de connaissances acquises dans les écoles de formation de base de protection civile ;
- ✓ Hébergement de la population : • prise en charge de personnes en quête de protection (sans-abri, évacués, touristes bloqués, requérants d'asile, etc.) ; • soutien émotionnel aux victimes, aux sauveteurs et à leurs proches ; • appui dans le processus de subsistance ; • renforcement des services de la santé publique (aide aux soins dans des homes ou des hôpitaux, aide au transport de blessés, etc.).

Cette première expérience, outre le fait de se rencontrer, a permis aux miliciens d'établir les liens sur ses points forts et potentiels, sur ses fonctionnements internes, ses interactions, ses synergies et d'entamer une vision sur ses valeurs, sa dynamique, et sur ses rapports à l'échec et à la réussite, ainsi que ses manières de gérer le stress pour finalement définir des défis.

ORPC Lavaux-Oron Représentation

Lors de la journée de la Milice, l'ORPC a été invitée par la commune de Belmont-sur-Lausanne afin de présenter les activités principales de la protection civile en créant un jeu permettant aux visiteurs de découvrir en passant d'un stand à l'autre des partenaires de la sécurité, et de présenter l'engagement volontaire et les motivations de chacun.

Plusieurs représentations auprès des ORPC voisines et des partenaires Police et SDIS permettent d'échanger et de mettre en place des collaborations, dont l'objectif est d'améliorer les procédures d'engagement, et de mieux cibler l'opérationnel et la coordination.

Projets

Réalisation de documents

La réalisation de la nouvelle ORPC permet dès lors de regarder les expériences et les réussites de chaque engagement. L'ordre général de commandement définit également le comportement et les travaux avant, pendant et après les cours de répétition. Ces thématiques sont validées par le commandant de bataillon, cependant elles sont issues du travail en commun avec les professionnels concernés et les commandants de compagnie. Certaines phases sont développées également par les fourriers ou responsables logistiques.

Collaboration avec les Partenaires

Avec tous ceux qui forment les corps de Police Est Lausannois, Association Police Lavaux, Gendarmerie d'Oron, SDIS Cœur de Lavaux, SDIS Oron-Jorat et SDIS Ouest Lavaux, ainsi que tous nos partenaires régionaux : nous partageons l'appréhension des risques et la gestion des manifestations. La planification de services d'instruction en commun pour 2020 se discute déjà pour permettre l'entraînement en toute coordination.

Objectifs

Pour 2020, première année complète de la planification d'instruction exercée sous l'identité de l'ORPC Lavaux-Oron, avec le nouvel organigramme bataillonnaire, la priorité est concentrée sur l'organisation et la mise en place des quatre cours de répétition sous forme de compagnie, dans leur fonctionnement opérationnel et suivi sur le plan de l'instruction générale.

Conclusions

Remerciements

Les prestations de protection civile touchent des domaines très différents et le personnel professionnel est heureux de pouvoir compter sur les compétences de ses officiers et miliciens.

La Direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre les diverses collaborations avec les partenaires de la protection de la population et d'autres institutions, mais remercie également au travers de toutes les collaborations les Municipalités de nos 17 communes.

A propos de nous

Aujourd'hui dans le delta de la mise en place, nous sommes à mi-chemin de la gestion idéale d'un esprit bataillonnaire. Les engagements des services d'instruction ont été assumés, ainsi que ceux en situation d'urgence, outre les étapes d'application de nos différents chantiers en cours.

Les ouvrages de protection dans lesquels nous allons travailler sont inventoriés, l'affectation et la dotation de ceux-ci sont des travaux en cours. L'inventaire général du matériel et la maintenance s'effectue selon les états de priorité et/ou d'urgence.

L'accompagnement auprès du personnel professionnel, des officiers de piquet, officiers EM et de milice est en cours. L'objectif étant de mettre en place l'ensemble de nos savoir-faire, et de définir les procédures et styles de conduite pour atteindre des objectifs réalisables.

Par le passé, chacune des anciennes régions avait un capital d'expériences, d'expertises et savait comment faire face à plus d'une situation planifiée ou pas. Cette clef de réussite est utilisée pour affronter les défis d'aujourd'hui et de demain.

Renseignements

Pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter, vous pouvez vous adresser par courriel à orpc.lavaux-oron@vd.ch.





Sources & Bases légales

Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi 520.1)

Ordonnance sur la protection civile (OPCi 520.11)

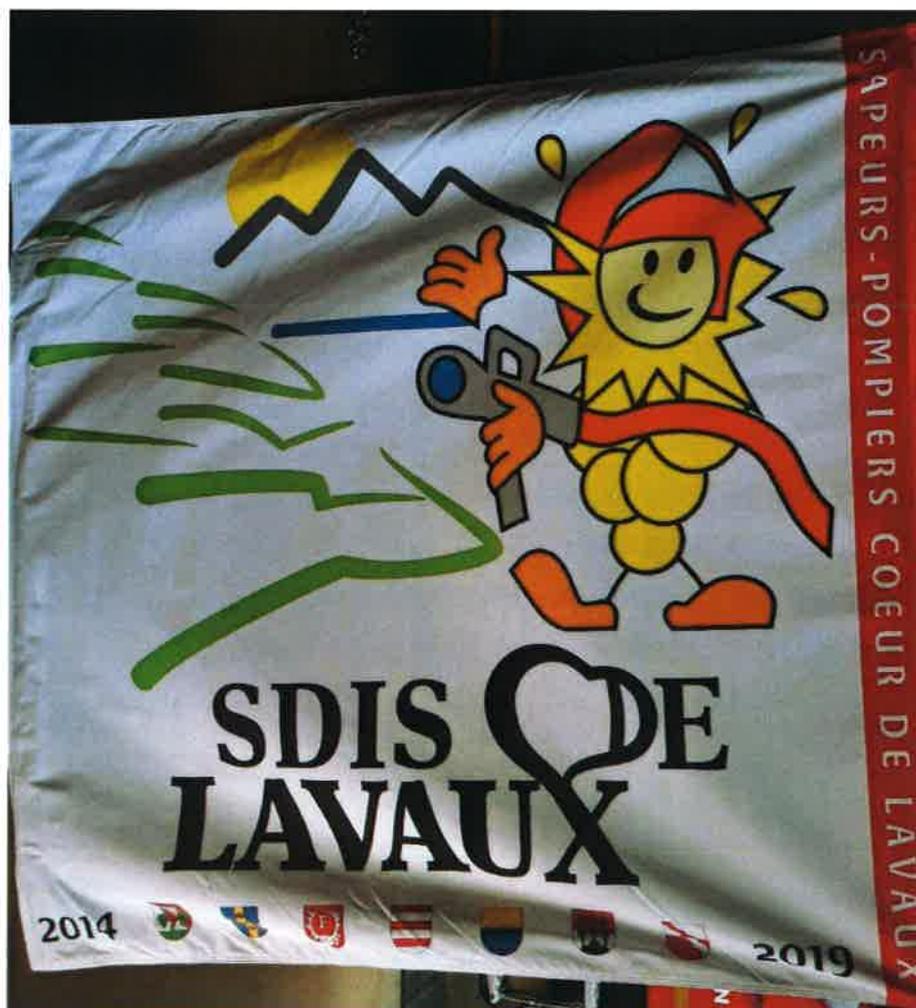
Communiqué du Conseil d'Etat au 24 juin 2014

Nouveaux règlements d'application de la loi vaudoise sur la protection civile

- Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise (ROAPCi - 520.11.1)
- Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise (RIIPCi - 520.21.2).
- Règlement sur les ouvrages de protection (ROP - 520.21.1)

Statuts de l'ORPC Lavaux-Oron

Procès-verbaux du Conseil intercommunal, Comité de direction



Rapport d'activités 2019



Service de Défense Incendie et Secours
Cœur de Lavaux

Table des matières

Introduction du commandant.....	3
L'Etat-major	4
Interventions.....	8
« ProSDIS ».....	10
Promotions, nominations et démissions.....	11
Rapport du chef DPS.....	14
Jeunes Sapeurs-Pompiers.....	15
Rapport d'activité du dicastère des infrastructures, véhicules et matériel.....	17
Rapport du responsable de la formation.....	19
Formation APR 2019 (Appareils de Protection Respiratoire).....	22
Rapport formation chauffeurs.....	23
Technique et manifestation	25
Commission de promotion du recrutement du SDIS.....	26
Rapport d'activité RA'21 (Rassemblement des JSP latins en 2021).....	27
Conclusion et remerciements.....	28
Liste des principales abréviations	30



Concours FVSP du 5 mai 2019 – équipe TP

Introduction du commandant

Chères lectrices, chers lecteurs,

Année historique pour notre SDIS au vu des événements exceptionnels qui ont ponctué 2019 et que vous découvrirez à la lecture de ce rapport annuel entièrement rédigé par les différents responsables et les membres de l'Etat-major.

Par l'important travail de tous les créateurs de ce document, ils contribuent à la sauvegarde de nos mémoires et alimentent les sources des prochaines recherches historiques sur l'activité des sapeurs-pompiers du Lavaux, qu'ils en soient ici grandement remerciés.

Pour cette 2^{ème} année de commandement, il me plaît de relever la complète acceptation du nouveau commandant (01.10.2017) par l'ensemble des membres du service, ce qui facilite grandement mon travail et l'avancement des dossiers. Merci à toutes les personnes qui m'épaule dans ces importantes tâches de commandement du SDIS, et tout particulièrement l'Etat-major et les responsables des différentes fonctions.

Ce rapport n'est qu'un résumé des principales activités de votre service d'incendie et de secours de milice. Vous trouverez les informations régulièrement mises à jour sur notre site internet : www.sdiscoeurdelavaux.ch.

Pour être honnête et franc avec nos lectrices et nos lecteurs, je vous avoue que la réalisation de ce rapport relève d'un dur et long labeur qui semble être un supplice pour certains ou d'une simple formalité pour d'autre. En vérité, il s'agit de nombreuses soirées entières à plonger dans les divers documents, papiers et archives, à essayer tant bien que mal d'en faire ressortir la substantifique moelle et la transformer en ce rapport plaisant à lire et compréhensible de tout un chacun. Ce combat annuel est dirigé par le commandant et la réalisation est le fruit de notre équipe administrative dirigée par le Quartier-maître.

Bien évidemment, pendant que nous réalisons ce rapport, les autres dossiers sont mis à l'arrêt. Cela explique certainement le manque d'implication de certains responsables qui ne profitent pas de ce document pour retracer les activités de leur dicastère. Libre à eux de faire ce choix, nous restons des sapeurs-pompiers volontaires avec nos limites, mais pour tous ceux qui ont pris leur plus belle plume pour coucher sur le papier le travail de leur équipe en 2019, je vous invite à donner suite aux prochaines lignes. Merci !

Il m'est important de remercier dans cette introduction tous les auteurs, photographes, correcteurs et créateurs de ce rapport ! Merci à vous pour ce job supplémentaire que vous demande le commandant.

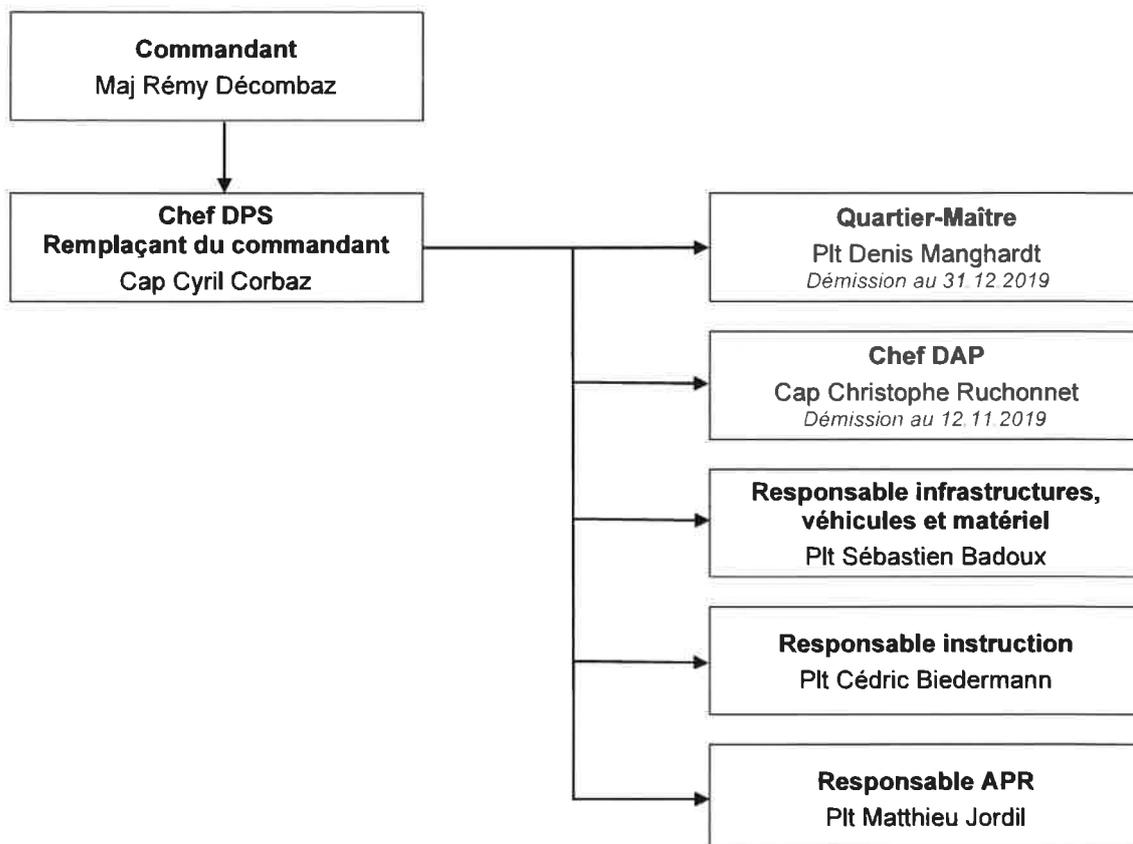
Je vous souhaite une bonne lecture et j'espère que vous la trouverez intéressante.

Major Rémy Décombaz

Commandant du SDIS Cœur de Lavaux

L'Etat-major

Composition au 1^{er} janvier 2019



Décisions de l'Etat-major

Les séances d'Etat-major se déroulent le mercredi de 19h00 à 24h00 (parfois au-delà selon le nombre de sujets).

Les 13 séances de l'année nous ont donné l'occasion de traiter une énorme quantité de dossiers et de sujets, le reflet des principaux vous est résumé ci-dessous, hormis les obligatoires tel que comptes, factures, budgets, correspondances, démissions, sujets confidentiels en matière de personnel et d'aptitudes médicales à l'engagement du port des appareils de la protection respiratoire et de conduite des véhicules lourds.

- Décision d'équiper les aspirants DPS d'une tenue conforme aux normes et standards en vigueur pour des questions d'assurance et de respect de leur engagement et de l'image des sapeurs-pompier en général.
- Décision de mettre fin au service de permanence en caserne lors du Cully Jazz suite à une analyse des risques avec le soutien de l'ECA et tous les partenaires sécuritaires ainsi que la Municipalité de Bourg-en-Lavaux et l'organisateur du festival.

Rapport d'activité 2019

- Fêtes des Vignerons : service de permanence en caserne de Vevey et Montreux par 5 de nos sapeurs.
- Solde des chauffeurs poids lourd : décision de solder 50.- francs tous ceux qui arrivent au 50 km annuel par véhicule lourd de toutes les casernes du SDIS. Seuls les 50 km par véhicule lourd de sa caserne restent obligatoires.
- 112ème Assemblées et concours de la FVSP : le 4 mai 2019 à Chésereux organisée par le SDIS Nyon-Dôle, notre SDIS participe avec 3 équipes motopompe DAP et JSP, une équipe tonne-pompe et 5 équipes au gymkhana. 14 cadres du DAP, des JSP et du DPS assurent la formation et la préparation des participants durant les 2 mois d'entraînement totalisant 480 heures bénévoles et autant seront effectuées le jour des concours.
- L'Etat-major a pris toutes les dispositions jugées utiles et nécessaires lors de la disparition subite de notre ami et Commandant voisin du SDIS Riviera, Le Major Cédric Fagherazzi, avec annonces, mots de soutien et présence de l'Etat-major aux cérémonies sur plusieurs cantons.
- Dans sa séance du 25 juin 2019, la Commission Consultative du Feu (CCF) a donné son feu vert pour l'organisation d'un "Rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers romands et tessinois" en 2021 (RA'21). Les conditions de la CCF pour l'organisation de cette manifestation ont été communiquées au Président d'organisation, le Capitaine Etienne Cavin.
- La nouvelle caserne des Fortunades à Cully est opérationnelle depuis le 5 juillet 2019, ceci grâce aux importants travaux de l'équipe "Infrastructures, véhicules et matériel" et à toutes les personnes qui sont venues donner un coup de main.
- Reçu de l'ECA une cellule de matériel pour la mise en place de barrages lors des événements dus aux éléments naturels (inondation) pour la caserne de Forel, mais déplacée en caserne de Cully faute de place.
- Création d'une commission de promotion des activités du SDIS afin d'assurer la relève du DPS, DAP et des JSP, composée des Sapeurs Romain Echard et Martijn Sassen et le Cdt.
- Savigny 2019 Cantonale FVJC : nous avons mis en place une collaboration avec le SDIS Ouest Lavaux pour toute la durée de la manifestation. 22 sapeurs répartis sur 2 créneaux horaires sont recherchés pour assurer la sécurité feu lors du cortège de la Cantonale de la FVJC à Savigny le 21 juillet.
- Inauguration de la nouvelle caserne des Fortunades à Cully le 2 novembre.
- Nous avons engagé une concierge pour les nettoyages du réfectoire, de la salle de théorie et des WC des casernes de Forel et Cully. Cette personne effectue les travaux de conciergerie à raison de 2 x 2 heures par mois et par caserne. Les nettoyages des halles aux véhicules restent le travail des équipes de permanences.
- Mise en place par le commandant d'offres de stages inter-partenaires des services « Feux bleus » en immersion complète. En 2019 pour la profession d'ambulancier chez « Swiss Care Ambulance » à Forel (Lavaux) sur une durée unique de 3 jours de 07h00 à 19h00 ou 3 nuits de 19h00 à 07h00. 5 sapeurs ont profité de ces stages.
- Officiers de permanence : les candidats suivants ont été retenus comme aspirants Officier de permanence : Lt Livers Sébastien; Sgt Aubert Numa; Sgt Jubin Steve; Sgt Porchet Jacques-Henri.
- Recrutement 2019 : la soirée de recrutement a eu lieu le 7 novembre 2019 à la caserne des Fortunades à Cully. Notre SDIS a enregistré 21 inscriptions de recrues DAP et 8 inscriptions d'aspirants DPS.
- Chef des sections DAP et responsable des services de préventions lors des manifestations : après une première mise au concours du poste, l'Etat-major n'a reçu qu'une seule candidature qui n'a finalement pas été retenue.

Rapport d'activité 2019

- Caserne des Fortunades : après 84 ans de service nous quittons la place de la Gare et nous nous installons aux Fortunades. Nous devons l'entier des aménagements et du déménagement, depuis la commande des équipements à leurs installations, à l'équipe infrastructures, véhicules et matériel de notre service dirigé par le Plt Sébastien Badoux. Quant à la partie dédiée aux appareils de protection respiratoire, c'est au Plt Matthieu Jordil à qui l'on doit le suivi et la gestion de ces nouvelles installations.
- Projet de nouvelle caserne à Forel : le Plt Sébastien Badoux, responsable des infrastructures, véhicules et matériel, ainsi que le Cap Cyril Corbaz, remplaçant du commandant et chef DPS, ont été nommés membres de la Commission de pilotage (COFIL) pour ce projet. Le Plt Cédric Biedermann, responsable de la formation, a été nommé remplaçant.
- Bannière du SDIS : la 1ère bannière de notre SDIS a été inaugurée le 2 novembre.
- En décembre, nous avons reçu de l'ECA un nouveau véhicule Mercedes pour le transport de personnes et de matériel pour les inondations et l'éclairage. Il est affecté à l'organe d'intervention du Cully.
- Téléthon du 7 décembre 2019 : merci aux JSP et à leurs moniteurs, aux sapeurs-pompiers des sections DAP ainsi qu'au Sap Corentin Zingg pour la tenue des stands à Savigny, Chexbres, Puidoux et Forel. Un total de 5'000.- a été récolté pour cette cause.

Séances administratives hebdomadaires

Au rythme de 2 à 3 fois par mois une séance administrative est convoquée par le Commandant les mercredis de 16h00 à 18h00 avec son remplaçant, le Cap Cyril Corbaz et le Quartier-maître, le Plt Denis Manghardt pour la gestion des affaires courantes ne nécessitant pas de décision de l'Etat-major, tels que les factures à faire et à payer, la gestion de la correspondance entrante et sortante, les suivis des dossiers d'interventions, des RH, des rendez-vous et visites sur sites à la demande des architectes et des communes partenaires.



Les participants aux séances administratives de G à D. :
Cap. Cyril Corbaz, Maj. Rémy Décombaz, Plt. Denis Manghardt

Rapport d'activité 2019

Démissions au sein de l'Etat-major

L'année 2019 fut marquée par 3 départs de l'EM des Officiers suivants :

Le Premier-Lieutenant Marcel Waelchli au 01.01.2019 :

Officier d'Etat-major du 1^{er} janvier 2011 au SDIS de Gourze notre « Chef Matériel » a accompli 8 ans dans ces diverses fonctions et c'est au 31 décembre de l'année passée que le Plt Marcel Waelchli a décidé de prendre un peu de temps pour sa vie privée ! Merci pour la quantité de travail accompli chaque jour et la gestion de l'équipe du matériel, des véhicules, des casernes et de la subsistance. Marcel poursuit ces activités au SDIS en qualité d'Officier de permanence weekends et nuits et Chef d'intervention à l'entière satisfaction de l'Etat-major et de la troupe.

Le Capitaine Christophe Ruchonnet au 12.11.2019 :

Chef des 4 sections DAP (Détachements d'appuis), Officier d'Etat-major à la direction des 66 sapeurs-pompiers DAP de l'automne 2017 à fin 2019. C'est dans le Corps des sapeurs-pompiers de St-Saphorin qu'il débuta sa carrière, puis rejoignant le CR de Cully qui devient le CPDIS et ensuite au gré des fusions successives, SDIS de Gourze et Cœur de Lavaux. Le Capitaine Ruchonnet c'est aussi bien investi dans les formations des sapeurs, des cadres que de notre section des JSP et depuis bien quelques années en qualité d'Officier de service assurant le commandement des interventions durant certains weekend et la nuit une semaine par mois. Nous remercions ici Christophe pour ces 18 années d'activités au service des habitants et des entreprises de nos 7 communes.

Le Premier-Lieutenant Denis Manghard au 31.12.2019 :

Quartier-maître de toutes les sections du SDIS et Officier de Direction à l'Etat-major, il était notre responsable de toute la partie administrative et comptable du service, répondant EM pour le programme de mobilisation ProSDIS et de la section des JSP. Denis débuta son parcours dans la section des JSP de Lausanne en 1988, responsable d'une section dès 1992, il intégra une compagnie de volontaires lausannois en 1996. C'est en 2006 qu'il s'engagea au SDIS de Savigny où il reprit le poste de Fourrier et membre de l'Etat-major en 2010. Suite à la création du SDIS Cœur de Lavaux au 1^{er} janvier 2014 Denis assura une fonction d'assistant administratif pour l'Etat-major. C'est en octobre 2017 que la postulation de Denis est validée par l'EM et la CCF pour le poste de Quartier-maître et Officier d'Etat-major. En été 2018 il rejoint l'équipe des Officiers de service et y réalise des permanences de weekend et de 60 heures mensuel durant la nuit.

C'est donc après plus de 32 ans dans les milieux des sapeurs-pompiers que le Plt Manghard quitte les pompiers pour suivre de nouvelles formations professionnelles en cours du soir ce qui n'est absolument pas réalisables pour des cadres sapeurs-pompiers volontaires. C'est avec bien des regrets que les membres EM ont dû accepter le choix de Denis qui était toujours à l'entière disposition de ces 6 collègues, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7 au téléphone, par mail, par messages et bien des fois en se déplaçant en personne dans l'une ou l'autre des casernes pour venir en urgence faire fonctionner un programme ECA ou ouvrir un PCA dans ProSDIS. Secrétaire et comptable du SDIS, nous avions besoin de ces services plusieurs fois par jour et à chaque sollicitation, il répondait présent. C'est donc une perte précieuse et immense pour le SDIS qu'il est si difficile à remplacer par une seule personne, en moyenne c'est 2 heures par jour, 365 jours par ans à consacrer aux sapeurs-pompiers ! Alors au nom de l'Etat-major actuel et du précédent, MERCI DENIS !

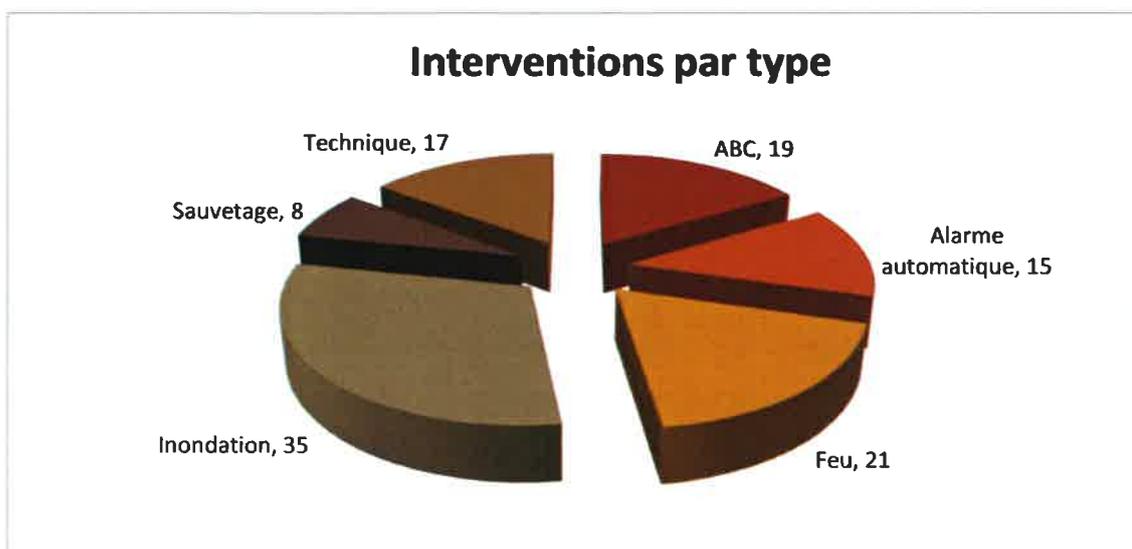
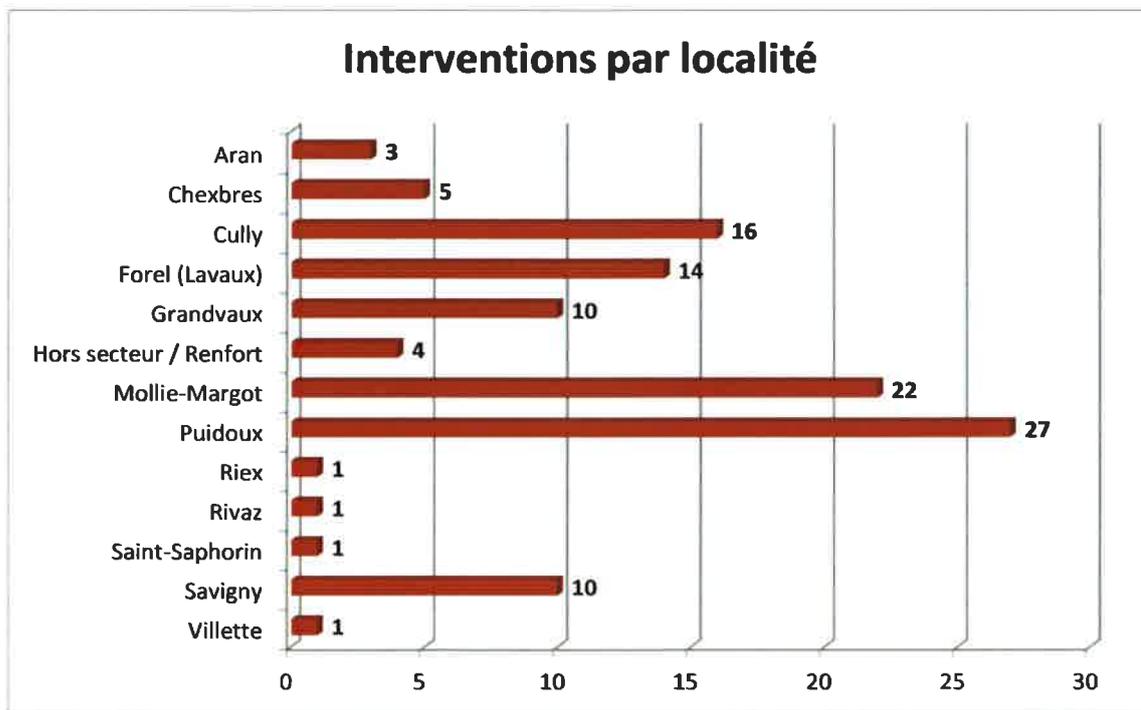
Comment expliquer ces démissions de postes clés au sein de l'Etat-major ? Si la question est facile, les réponses et les explications le sont moins pour un rapport annuel. Les communes étant responsables du recrutement des sapeurs-pompiers et des nominations d'officiers d'Etat-major, elles seront prochainement confrontées à cette nouvelle problématique qui est la même au niveau cantonal et national ! A notre niveau, ce que l'on a constaté avec le départ de notre Quartier-maître, c'est qu'il assumait plus de 25 tâches essentielles au bon fonctionnement du service représentant environ 800 heures annuelles réalisées exclusivement en soirée et le weekend comme c'est le cas pour tous les sapeurs-pompiers volontaires de ce pays.

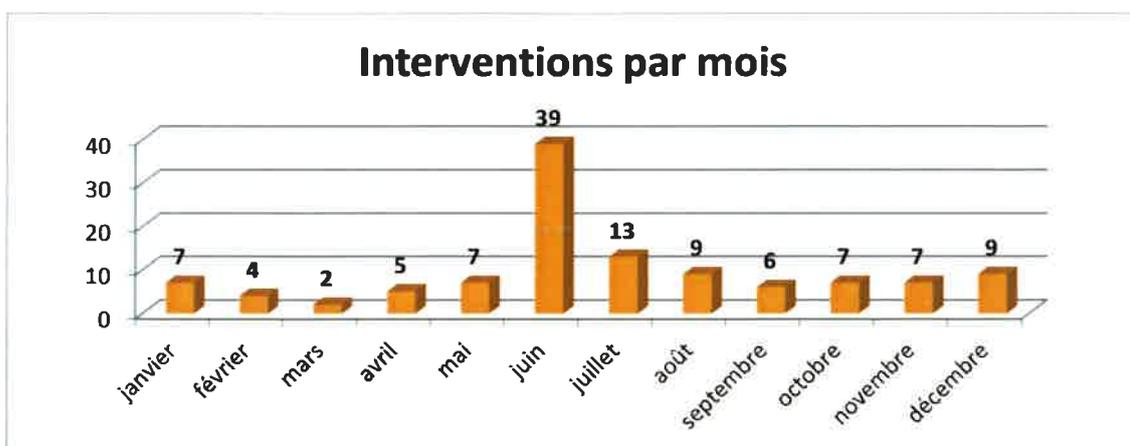
Major Rémy Décombaz

Commandant du SDIS Cœur de Lavaux

Interventions

Total des interventions en 2019 : **115**





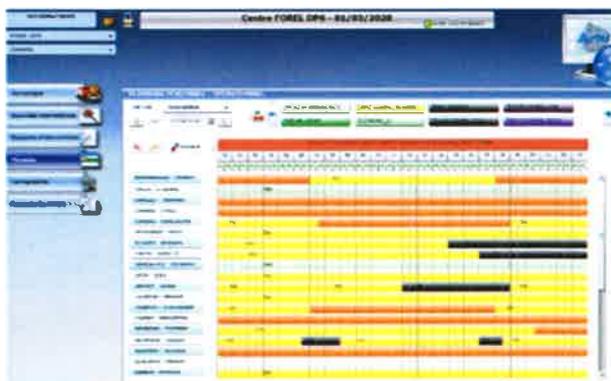
Intervention du 12 juin 2019 à Puidoux

Programme de mobilisation des sapeurs-pompiers vaudois et d'aide à l'engagement « ProSDIS »

Après sa mise en service en juin 2018, le programme de mobilisation des sapeurs-pompiers vaudois et d'aide à l'engagement de l'ECA, nommé « ProSDIS » a bien entendu continué de fonctionner durant l'entier de l'année 2019.

Pour rappel, le système de mobilisation avait complètement été modifié. De plus, la mise en service de ce dernier a aussi engendré l'introduction de tablettes dans tous les véhicules et pour les Chefs d'intervention, une refonte complète de la gestion et du suivi des interventions.

Les saisies individuelles des disponibilités des 50 sapeurs-pompiers du DPS doivent être réalisées via un portail de gestion opérationnel en ligne, de manière hebdomadaire. L'ensemble de nos pompiers doit planifier sa semaine en complétant son état de planning via ladite plateforme ou sur l'application MyStart via son smartphone.



Portail Web ProSDIS – image d'illustration

Si durant l'année 2018 ce système a modifié considérablement notre manière de fonctionner d'un point de vue opérationnel, lors des alarmes ainsi que dans le cadre de la planification des services de permanences, l'ensemble des acteurs du SDIS (EM, CI, sapeurs) ont trouvé leurs marques en 2019.

Après une année de fonctionnement et afin d'être encore plus opérationnel, nous avons modifié notre manière de gérer nos effectifs au sein du système le 3 juillet 2019. En effet, jusqu'à ce jour, la période d'intervention de sapeurs était fixe (jour ou nuit). Aujourd'hui, les intervenants sont responsables de saisir individuellement leurs disponibilités, de jour comme de nuit, au moyen d'une application sur le smartphone ou le portail Web et ceci pour 48 périodes par jour 365 jours par année.

Le changement précité nous permet d'avoir des effectifs supérieurs la journée et le week-end, en fonction des disponibilités de nos sapeurs. Une explication a été donnée au personnel du SDIS à l'occasion d'un exercice du DPS.

Pour le soussigné, répondant « ProSDIS » au sein notre SDIS durant l'année 2019, la mise à jour des données au sein du programme a nécessité plus de 100 heures de travail.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, si le système ne répond pas encore entièrement aux attentes de la majorité des 30 SDIS de notre canton, des demandes d'améliorations de la part des Commandants et Autorités politiques communales et Cantonale sont toujours en cours.

Il est à relever que le système a déjà subi de nombreuses adaptations positives, et ce dernier correspond donc de mieux en mieux aux spécificités des sapeurs-pompiers vaudois



Plt Denis Manghardt

Quartier-Maître / Répondant ProSDIS

Promotions, nominations et démissions

Nominations durant l'année 2019

Les postes et fonctions suivantes ont été attribuées durant l'année écoulée :

Quartier-maître, membre de l'Etat-major	Sgt Jérôme Lagrive
Délégué du SDIS auprès de la FVSP	Plt Cédric Biedermann
Officier technique	Cap Cyril Corbaz
Remplaçant du Chef DAP	Plt Romain Gilliéron
Responsable de la formation APR	Cpl Steve Jubin
Responsable de l'équipe de formation des chauffeurs	Cpl Numa Aubert
Adjoint du responsable de l'équipe de formation des chauffeurs	Sap Joël Grin
Répondante sanitaire du SDIS	Sap Aurélie Emery
Préposé APR	Sap Arnaud Sieber
	Sap Romain Echard
Assistant administratif	Sap François Lahoda
Membre de l'équipe de formation des chauffeurs	Plt Jaunin Serge
	Cpl Romain Boche
Membre de l'équipe infrastructures, véhicules et matériel	Sap Romain Bochud
	Sap Joël Grin
Membre de l'équipe formation	Plt Serge Jaunin
	Lt Sébastien Livers

Promotions au 01.01.2020 :

Au grade de premier-lieutenant :	Lt Reymond Didier (DPS)
Au grade de lieutenant :	Sgtm Livers Sébastien (DPS)
	Cpl Aubert Numa (DPS)
	Cpl Girod Michaël (DAP)
Au grade de sergent :	Cpl Jubin Steve (DPS)
	Cpl Porchet Jacques-Henri (DPS)
	Cpl Schlaeppi Marco (DPS)
Au grade de caporal :	Sap Chevalley Florian (DAP)

Ecole de formation 2019

L'Etat-major a validé l'école de formation des aspirants DPS suivants :

- Cpl Vincent Kapps
- Sap Jessica Parra
- Sap Mohamed Fkir (sous réserve du rattrapage des modules 4 et 6 durant l'EF 2020)
- Sap Lukas Goudet (sous réserve du rattrapage des modules 4 et 5 durant l'EF 2020)
- Sap Adam Merva (sous réserve du rattrapage du module 3 durant l'EF 2020)

Fin de mandat et démissions de postes

Le Cap Etienne Cavin a souhaité arrêter ses fonctions d'Officier technique et de délégué du SDIS auprès de la FVSP. L'Etat-major le remercie pour les 5 ans de travail dans ses fonctions précitées.

Le Lt Thierry Neyroud a mis un terme à sa fonction de responsable de la formation des chauffeurs en date du 30 juin 2020. Un grand merci également à lui pour son travail en faveur du SDIS.

Exclusions du SDIS par l'Etat-major et/ou la CCF

L'aspirant DPS 2018 Mikaël Sochon ne répondant pas aux obligations de l'article 17 du règlement intercommunal du SDIS a été exclu du SDIS en janvier 2019 par l'EM.

Pour des raisons d'indisponibilité, le Sapeur DPS Liam Constantin a été démissionné par l'EM avec effet immédiat. Nous le remercions pour son engagement au sein de notre SDIS.

Sur requête de l'Etat-major, la CCF a prononcé le 11 septembre 2019 l'exclusion du Sap DPS Arnaud Jeandupeux avec effet au 31.12.2019.

Rapport d'activité 2019

Démissions du SDIS

Au 12 novembre 2019 :	Cap Ruchonnet Christophe (DPS / EM)
Au 7 décembre 2019 :	Lt Chaubert Laurent (DAP)
	Cap Chevalley Bernard (DAP)
	Plt Chevalley Maxime (DAP)
	Plt Manghardt Denis (DPS)
Au 31 décembre 2019 :	Lt Lehrian Michel (DPS)
	Sgt Chevalley Matthieu (DAP)
	Sgt Lambelet Sylvain (DAP)
	Sap Chevalley Denis (DAP)
	Sap Simon Daniel (DPS)

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont consacré une plus ou moins grande partie de leur temps en faveur de la collectivité.

Vétérans Sapeur-pompier de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers :

- Pour 23 ans d'activités dont 12 dans un EM, le Cap Daniel Pasche.
- Pour 25 ans d'activités dont 10 dans un EM, le Plt Jean-Bernard Godel.
- Pour 30 ans d'activités dont 23 au sein du même EM, le Cap Jean-Marc Bochud.
- Pour 32 ans d'activités dont 10 dans un EM, le Cap Roger Esseiva
- Pour 32 ans d'activité, le Plt Pierre-Alain Genton
- Pour 36 ans d'activités dont 21 dans un EM, le Major Reini Bachmann



Exercice SDIS 11.11.2017 / Section DPS dirigée par le Cap Jean-Marc Bochud

Rapport du chef DPS

Effectif au 31.12.19 : 49

Passion - Franchise - Respect

L'effectif au DPS se maintient ! Selon notre liste nominative au 1^{er} janvier 2019 qui comprenait 50 sapeurs, au 31 décembre nous ne sommes plus que 49. Bien évidemment, l'effectif se diversifie à la suite de déménagements, de départ en retraite ou à cause de la charge de travail. Le renouvellement, le recrutement, la motivation à poursuivre le détachement d'appuis (DAP) au DPS, a fait que l'effectif reste au même niveau. Une grande majeure partie des sapeurs ont la **passion** du volontariat afin d'aider son prochain.

Certes, tout évolue dans tous les domaines, que ce soit dans le matériel opérationnel, dans le fonctionnement et l'organisation au sein du SDIS, la formation, les normes en vigueur et les interventions. C'est un renouveau quotidien auquel nous devons arriver à faire face de jour en jour et toute l'année.

Nous avons un SDIS qui fonctionne. Mes premiers objectifs sont la rigueur et la **franchise**. Tout le monde a des caractères différents et c'est ce qui permet aussi de faire avancer les choses.



Exercice DPS 02.09.2019

Il y a ceux qui touchent
des millions pour courir après
un ballon et il y a ceux qui
touchent une misère et mettent
leur vie en péril pour sauver
celle des autres ...

C'est à eux que la médaille
d'honneur doit être décernée,
à nos héros du quotidien...



Image reçue d'une citoyenne lors d'un coup de blues

Cela n'est pas toujours évident de gérer les émotions auxquelles une intervention peut nous confronter. 2019 a été forte dans ce domaine avec nos 115 interventions sur l'année. Nous devons arriver à faire face à des circonstances qui ne sont pas forcément courantes dans notre fonction mais qui font partie de notre travail. Mise à part les interventions (courantes) 2019, nous avons vécu plusieurs événements exceptionnels dont voici un florilège : levée de corps, inondations multiples dans un quartier de 16 villas mitoyennes où vous avez une dizaine de personnes qui vous sautent au cou car il y a urgence chez eux, soutenir un ami pompier chez qui nous intervenons, sortir une personne d'un appartement en feu et rempli de fumée, et bien d'autres éléments qui nous font beaucoup réfléchir. C'est humain, nous avons tous nos qualités et nos faiblesses. Nous nous préparons au quotidien pour ce genre de situation, mais cela reste toujours difficile à gérer quand nous sommes confrontés à la dure réalité du terrain, surtout quand elle se passe dans notre région avec des gens que nous connaissons.

Mon but pour 2020 est de continuer à croire à ce SDIS qui se diversifie et qui s'améliore de jour en jour. Merci et **respect** à tous.

Capitaine Cyril Corbaz

Chef Détachement de Premiers Secours

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Effectif au 31.12.19 : 22

L'effectif de notre section au 1^{er} janvier 2019 était de 20 JSP. En 2019, nous avons eu une admission dans le courant janvier puis une deuxième en septembre, ce qui porte l'effectif en fin d'année au nombre de 22 dont 6 filles. Après avoir obtenu sa flamme 3 l'année passée, Timothée Pasche a pu être incorporé au DPS. Nous lui souhaitons plein de succès dans sa carrière de sapeur-pompier.

Notre staff de moniteur a été relativement stable cette année. Nous avons commencé et terminé à 7 personnes. Timothée Pasche a décidé de rester comme moniteur et nous avons pu compter sur le renfort du responsable du détachement Jeremy Blanc. Nous devons malheureusement déplorer la démission de Daniel Simon en fin d'année pour raisons professionnelles, mais il nous a garanti son concours lors des leçons de premiers secours.

Cette année a été quelque peu spéciale car nous fêtons les 20 ans du groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP). Pour cette occasion, une journée a été organisée au Sentier durant laquelle les JSP du canton ont pu se mesurer au travers des joutes animées par différentes sections JSP vaudoises. Nous avons organisé un jeu basé sur le principe de "la mare aux crocodiles" dans lequel deux équipes doivent se frayer un passage sur des îlots au moyen de panneau de coffrage. Cette journée a aussi été l'occasion de présenter la mascotte du rassemblement des JSP latins RA'21.

Nous avons aussi tenu un stand au marché villageois de Puidoux en septembre. Nous avons fait venir le simulateur d'incendie et les JSP ont pu, tour à tour, démontrer aux nombreux spectateurs les différentes techniques d'extinction. Pour le reste de l'année, nous avons organisé 8 exercices, notre traditionnel camp de 4 jours à l'ascension, le Téléthon et une sortie surprise. Soit en tout 9 demi-journées et 7 journées entières. Pour chaque préparation de ces activités, un cours de cadre d'une soirée a été planifié.

Le taux moyen de participation pour 2019 est de 86.7%, accusant une légère baisse de 2.4% par rapport à 2018 mais qui reste tout à fait correct. Cela prouve encore cette année la motivation des jeunes à venir à nos exercices. C'est pour nous une grande récompense que d'avoir pu continuer à conserver cette motivation.

Cette année, nous avons pu aligner deux équipes pour le concours cantonal de la FVSP qui s'est déroulé à Chésereux. L'équipe motopompe Type 1 s'est hissée à la deuxième place avec la mention "Bien", tandis que l'équipe motopompe Type 2 prenait la quatrième place. J'adresse toutes mes félicitations aux deux équipes ainsi qu'aux coachs et parents qui les ont suivis.

Quelques temps après a eu lieu notre traditionnel camp de l'ascension. Le premier jour, les JSP ont pu s'exercer à tour de rôle à la gestion du trafic dans le centre de Forel tandis que l'autre partie de la section participait activement aux démonstrations impressionnantes de "Chocs Sécurité", venu pour l'occasion. L'après-midi, tous les JSP ont pu tester le port d'un appareil respiratoire, faire une course au trésor dirigée par radio et se conforter dans le maniement de l'échelle à coulisse.

Vendredi fut la journée récréative. Nous nous sommes déplacés dans le canton de Neuchâtel pour aller visiter la fabrique de chocolat "Ragusa". Après moult dégustations, nous avons pu profiter de la superbe "Vue des Alpes" pendant le pique-nique, avant de redescendre sur la ville de Neuchâtel pour aller visiter la caserne des sapeurs-pompiers professionnels.

Le samedi matin a été consacré au déploiement rationnel avec la tonne-pompe et un Gymkhana. Le début de l'après-midi a commencé par une théorie alibi pour déclencher un exercice d'intervention surprise avec un feu situé derrière la ferme de notre collègue Steve Jubin.

Cette année, pas de démonstration dominicale, mais un rallye pédestre durant lequel les JPS ont pu montrer à leurs parents leur habileté et leur savoir-faire ! Pour conclure le camp, nous avons pu déguster un excellent repas en caserne de Forel concocté par Joël Grin. Un grand merci à lui et toute l'équipe des moniteurs et des parents qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser ce camp !

Rapport d'activité 2019

Après l'exercice du 22 juin, petite pause bien méritée jusqu'au début août où nous nous retrouvons au cours de cadre pour préparer l'exercice de la rentrée.

Cette année nous avons décidé d'organiser avec les JSP d'Oron - Glâne-Sud l'examen de passage des flammes 1 et 2. C'est lors de notre exercice de novembre, par un matin glacial que nous avons commencé avec les examens de passage pour la flamme 2. Nous avons continué l'après-midi sous un soleil radieux avec les examens pour le passage de la flamme 1.

En décembre, nous avons participé au Téléthon avec à nouveau cette année deux stands de vente de peluche, un à Savigny et l'autre à Chexbres. Au terme d'une matinée glaciale et venteuse, nos jeunes ont réussi à réunir la coquette somme de 2'291.- francs. Encore merci à toutes les personnes présentes et à nos jeunes qui ont bravé le froid pour la bonne cause.

Pour finir l'année, nous avons décidé d'aller visiter les pompiers de l'aéroport de Genève. Après un passage par le portique de sécurité et une petite frayeur, nous avons pu découvrir les fameux "Panther". A notre grand désespoir, nous n'avons pas pu aller faire un tour ni monter dans l'avion d'exercice... un autre jour peut-être ? A la suite de cette visite, nous sommes revenus à Forel où nous avons organisé une petite partie officielle pour la remise des flammes. Comme on dit dans le canton de Vaud, on a été déçu en bien ! Tous les JSP qui ont passé leur examen ont reçu leur flamme ! Un immense bravo à toutes et à tous. Toute l'équipe des moniteurs est extrêmement fière de ce résultat qui nous récompense pour tout le travail accompli ces dernières années.

Les perspectives pour 2020 sont réjouissantes. Notre staff de moniteur est stable et les personnes qui le compose sont toujours aussi motivées et assidues. Du côté de l'effectif des JSP, la tendance augmente gentiment et nous avons déjà entre 2 et 3 jeunes qui ont manifesté leur intérêt à rejoindre nos rangs en début d'année.

Cette année 2019 s'achève encore une fois avec un sentiment extrêmement positif. En effet, le staff des moniteurs montre toujours autant d'assiduité et d'engagement pour les jeunes et je me réjouis d'accueillir comme aide-moniteur Jeremy Blanc qui va encore rajeunir notre équipe. Je suis aussi très satisfait de l'engagement de tout le staff de moniteurs et de la qualité de l'instruction qu'ils donnent.

Au nom de l'ensemble de la section JSP Cœur de Lavaux, je tiens à remercier vivement l'ensemble des municipalités, la CCF, notre Etat-Major, l'ensemble des membres du SDIS, les parents et amis qui nous suivent avec grand intérêt. Un grand merci à toutes ces personnes qui nous apportent leur soutien tout au long de l'année.

Pour conclure, j'aimerais adresser un remerciement spécial à toute mon équipe de moniteurs et cadets qui se sont investis sans compter cette année pour donner de l'instruction et animer nos exercices.

Capitaine Etienne Cavin

Responsable JSP



Sortie JSP le 14 décembre 2020

Rapport d'activité du dicastère des infrastructures, véhicules et matériel

Pour moi, une année de changement suite à mon entrée en fonction en tant que responsable infrastructures, véhicules et matériel au 1^{er} janvier 2019.

L'année a débuté avec la prise des tailles des aspirants 2019 : 16 DAP et 6 DPS. Cela représente par sapeur DAP 11 articles et par sapeur DPS 9 articles, soit une commande de 257 articles pour l'ensemble de nos aspirants.

Après de nombreuses années au sein de l'équipe « mat » comme responsable infrastructures véhicules et matériel, le premier lieutenant Marcel Waelchli a quitté ses fonctions au 31 décembre 2018. Je le remercie chaleureusement pour son engagement sans faille et ses disponibilités au sein de l'équipe. Michel Léhran a quitté sa fonction au sein de l'équipe matériel au 31 décembre 2018 après également de nombreuses années de fonction. Je le remercie également pour son engagement durant toutes ses années.

Suite à cela nous avons mis ces deux postes en postulations et avons retenu les candidatures du sapeur Bochud Romain et du sapeur Grin Joël. Je leur souhaite la bienvenue et me réjouis de notre collaboration. Notre équipe se compose de : Plt Saugeon (gestion de la caserne de Forel et les clés), Lt Richard (gestion du local de Puidoux, suppl. Forel et véhicules lourd), Sgt Aubert Numa (gestion de la caserne de Cully et cylindres), Sap Grin Joël (gestion de l'intendance, suppl. Forel et radios) et Sap Bochud Romain (gestion du local de Savigny et suppl. Cully)

Caserne des Fortunades

De janvier à avril, nous avons préparé le déménagement de la nouvelle caserne (Tri de toutes les archives, du matériel et inventaire de celui-ci). En parallèle, je me suis rendu à de nombreuses séances avec architectes, maîtres d'état et communes afin de régler tous les détails de cette construction. Lors de ce trimestre, j'ai également passé les commandes pour tout le mobilier afin de préparer la future mise en place de la caserne.

De mai à août, nous avons mis en place le mobilier. Du 1^{er} au 5 juillet nous avons déménagé toutes les affaires dans la nouvelle caserne. Elle a été opérationnelle dès cette date-là. Par la suite, tout le solde des objets dans la vieille caserne a fait l'objet d'une vente aux enchères interne qui a permis de récolter environ 1'200 francs, somme qui servira au financement des JSP pour leur rassemblement RA'21.



Caserne des Fortunades – image d'illustration

Le dernier trimestre a été dévolu à la mise en place du mobilier pour rendre cette nouvelle caserne la plus opérationnelle possible.

Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la mise en place de cette caserne ainsi que la Commune de Bourg-en-Lavaux pour notre collaboration et la mise à disposition de ce bel édifice.

TPM Dorin 280

Nous avons reçu un nouveau véhicule pour le transport de personne et matériel. Il peut accueillir 16 personnes ainsi que différentes cellules matériel (inondation, barrage-élément naturel et éclairage). Il est aussi équipé d'appareils de protection respiratoire ainsi que tout le matériel de signalisation. Je remercie l'ECA pour cette dotation et l'excellente tenue de leur parc véhicule.



Véhicule TPM – image d'illustration

Premier-lieutenant Sébastien Badoux

Responsable infrastructures, véhicules et matériel



Intervention le 16 août 2019 à Forel (Lavaux)

Rapport du responsable de la formation

La formation en 2019 au SDIS cœur de Lavaux.

2019, une deuxième année en tant que responsable de la formation riche en changements. Cette année nous avons mis en place un groupe de 6 pompiers spécialistes en sécurité antichute qui participent à trois exercices par années, soit 9 heures de formation pour les spécialistes et 18 heures pour les formateurs. En 2019, deux pompiers ont suivi le cours de base de la fédération suisse à Posieux pendant 2 jours. Pendant ces trois premiers exercices nous avons abordé les thèmes suivants :

- lois et bases légales et limites d'utilisation;
- les nœuds, les ancrages, présentation du matériel;
- pose d'une ligne de vie en terrain difficile pour un sauvetage;
- travail en toit plat pour remonter un blessé.

Dans un avenir proche, nos spécialistes en sécurité antichute seront capables d'intervenir pour éviter des accidents lors de travaux en hauteur ou en terrain en pente. Je remercie le Sergent Porchet Jacques-Henri qui est le responsable de cette équipe spécialistes antichute. Le sergent Porchet est au bénéfice d'une solide expérience en matière de formation, il est actif régulièrement dans mon équipe de formateur comme chargé de leçons.

Les thèmes abordés en 2019 pour la formation générale de nos sapeurs-pompiers étaient les suivants :

- dangers électriques, comportements et procédures à respecter sur des feux d'installations électriques type sous-station de transformations, en collaboration avec le personnel de Romande Energie
- ProSDIS pour le passage en individuel
- la nouvelle couverture d'extinction pour les feux de voitures
- dangers des gaz avec démonstration d'une détonation et d'une déflagration
- dangers des installations photovoltaïques en cas d'incendie
- le nouveau container barrage EN de l'ECA
- décontamination d'un blessé dans une intervention chimique
- Présentation d'un poste médical avancé et soutien sanitaire opérationnel en collaboration avec le DPMA de Lausanne
- utilisation de la caméra thermique en reconnaissance extérieur
- approche d'un blessé âgé ou handicapé en collaboration avec une infirmière
- présentation du train d'extinction et de sauvetage et formation sur les dangers ferroviaires en collaboration avec les CFF



*Exercice DPS
du 2 novembre 2019*

Toutes ces formations sont complétées par des mises en situations au plus proche de la réalité. Il me tient vraiment à cœur d'organiser ces exercices d'interventions pour voir comment nos pompiers s'adaptent aux différentes situations qu'ils peuvent rencontrer.

Rapport d'activité 2019

Les exercices d'interventions en 2019 étaient les suivants :

- feu dans un transformateur électrique de Romande Energie;
- feu dans une station-service;
- feu dans une ferme avec transport d'eau sur 700 mètres et relais motopompe (merci au DAP hydraulique pour sa participation au cours de cadre de cet exercice);
- intervention feu toiture à St-Saphorin dans des accès difficiles.

En septembre, un exercice a pu être effectué à la place de la gare à Cully, dans nos anciens locaux avant leur démolition. C'est un exercice qui a demandé beaucoup de préparation et de réflexion mais qui en valait la peine et qui devrait rester longtemps dans les mémoires de nos pompiers. En effet, vu la destinée de ce bâtiment qui était voué à la démolition, nous avons pu travailler vraiment au plus proche de la réalité en simulant un feu de toiture complète avec de la fumée dans les appartements, de nombreux sauvetages de personnes enfermées chez elles pendant leur sommeil ou leur bain. Une fois tous ces sauvetages effectués, nos pompiers ont mis en place une protection des bâtiments alentours pour éviter une propagation et ensuite procéder à l'extinction de la toiture du bâtiment concerné. Encore merci à la Commune de Bourg-en-Lavaux pour la mise disposition de ce bâtiment.



*Exercice DPS du 2 novembre 2019 -
photomontage pour mise en situation*

Au SDIS Cœur de Lavaux, nous nous efforçons de rendre la formation la plus attractive et réaliste possible pour donner envie à nos pompiers de la suivre et de participer à ces exercices et ainsi garantir des interventions performantes. La formation révèle l'aptitude et le terrain révèle les compétences.



Exercice DPS non daté

Le nombre de participants moyen aux exercices se monte à 77% de l'effectif total.

Cette année, la formation représente 3'454 heures au total, entre exercice DPS, exercice APR, formation des chauffeurs, formation des chefs d'engins, formation de chef d'intervention, et formation des spécialistes à la sécurité antichute. Pour les cadres cela représente 242 heures de préparation d'exercice sur le terrain en plus des heures de préparation à la maison.

En 2019, 6 sapeurs ont commencé leur permis C1-118, en allant suivre les cours ECA en vue de leur examen théorique. Je remercie le sergent Aubert Numa qui a repris ce poste le 1^{er} janvier 2020 à la suite de lieutenant Neyroud Thierry qui l'a quitté en automne 2019 et que je remercie également pour le travail effectué.

Rapport d'activité 2019

L'école de formation des aspirants DPS 2019, s'est déroulée en six modules durant les six premiers mois de l'année, soit 18 heures de formation.

Au début, 6 aspirants ont commencé cette école formation. L'état-major a validé la formation de 5 d'entre eux.

Un aspirant n'est plus dans notre service car il ne correspondait pas aux critères recherchés pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Pour 2020, pleins de défis passionnants nous attendent, notamment la réorganisation de la formation des chauffeurs, la formation sur le nouveau matériel ECA, la mise en route opérationnelle de nos spécialistes en sécurité antichute, le début d'un partenariat en matière de formation sur la ventilation opérationnelle, les phénomènes thermique et le travail du porte lance avec le service incendie et secours de la ville de Genève que je remercie pour le temps mis à disposition pour ces futures formations.

En 2020, je vais accueillir deux nouveaux formateurs au sein de mon équipe, le Lieutenant Sébastien Livers et le premier lieutenant Serge Jaunin. Merci à vous d'intégrer mon équipe. Merci pour le temps futur que vous allez investir dans la formation de nos sapeurs-pompiers et tout de bon dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

Dans la formation des porteurs d'appareils respiratoires, en 2020 nous allons accueillir le sergent Steve Jubin comme responsable de ce dicastère. Le sergent Jubin bénéficie déjà d'une bonne expérience dans le domaine de la formation car il est issu de mon équipe de formateurs. Bravo à lui pour son engagement dans notre service et tout le meilleur dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Je remercie son prédécesseur, le premier lieutenant Olivier Richard qui a fourni du bon travail durant l'année écoulée. Tout de bon à lui dans ses nouvelles responsabilités au SDIS Gros de Vaud.

Je tiens par ces quelques lignes à remercier toute mon équipe de formateurs qui m'accompagne et me soutient dans mes projets et mes idées, notamment mon remplaçant, le Caporal Marco Schläeppi qui quitte ses fonctions au 31 décembre 2019. Un très grand merci à lui pour son travail, sa rigueur et ses compétences dans le domaine de la formation de nos sapeurs-pompiers. Tout de bon à Marco pour sa nouvelle vie du côté d'Uttigen (BE). Merci également aux Sergents Steve Jubin et Jacques-Henri Porchet ainsi qu'aux deux nouveaux formateurs cités ci-dessus.

Premier-lieutenant Cédric Biedermann

Responsable de la formation



Exercice DPS du 2 novembre 2019

Formation APR 2019 (Appareils de Protection Respiratoire)

Nous avons commencé avec un effectif de 28 porteurs.

Le premier exercice s'est déroulé au local de Cully et à la gare CFF. Le thème des deux soirées était un refresh sur l'engagement et la recherche. Nous avons pu mettre en pratique dans les anciens locaux de la gare. L'effectif pour ces deux soirées était de 23 sapeurs et de 4 instructeurs.

Le 11 et 12 mars, nous nous sommes déplacés à Savigny dans l'immeuble de la Coop. Pour cet exercice, nous avons eu la visite du municipal M. Metraux. Nous avons pu mettre de la fumée dans la cage d'escalier et dans les appartements. Le but de la soirée était de tester la ventilation, la caméra thermique et les AO. Dans ce lieu, il reste un appartement occupé et les 11 autres sont vides pour une future rénovation. Ce bâtiment est parfait pour entraîner les 17 sapeurs.

Au mois de mai, nous avons commencé le samedi 11 à la Rama avec 12 sapeurs, pour finir au pas de course car une alarme a sonné vers 16h pour un feu de toiture à Cully. Le lundi et mardi suivant, nous sommes allés à la Grangette faire du vélo et la piste gaz avec 14 sapeurs.

Pour la deuxième année, nous sommes partis une journée à 10 pour la maison du feu de Büren. Cette fois, nous avons pu nous entraîner dans les caissons et il faisait très très chaud.

Le dernier exercice APR de l'année avec 24 sapeurs et 5 instructeurs s'est déroulé à Puidoux dans l'entreprise des Frères Dubois. Pour cet exercice, nous avons séparé le bâtiment en deux. D'un côté nous avons exercé la recherche en grande surface et de l'autre la recherche sur deux étages avec extinction à l'intérieur de la cave. Merci au propriétaire pour l'accueil. De plus, nous avons eu la visite du Docteur Pralong qui est venu se rendre compte de la manière de travailler avec un APR.



*Journée de formation APR le 3 juin 2019
à Büren an der Aare*

La deuxième partie de l'année, nous avons prévu 3 soirées pour les recrues APR. La première s'est déroulée à Cully avec 4 recrues. Au programme : présentation de l'APR suivi d'une marche d'environ 50 min. La deuxième soirée a dû être modifiée à cause d'un feu industriel à Puidoux. Pour le troisième exercice : mise en pratique de l'appareil respiratoire et du matériel servant au porteur. Pour finir la soirée, petit exercice dans les nouveaux locaux de la caserne de Cully.

Après deux ans en tant que responsable de la formation APR, je remercie tous ceux qui m'ont aidé à préparer les exercices ainsi que tous ceux qui m'ont fait confiance et soutenu dans cette fonction.

Lieutenant Olivier Richard

Responsable de la formation des PAPP

Rapport formation chauffeurs

Au cours de l'année 2019, certains changements ont été opérés dans la formation des chauffeurs. Dans un premier temps, l'Etat-major a décidé de solder tous les chauffeurs qui font 50 km par année avec les véhicules lourds du SDIS. Seuls les 50 km par véhicule lourd de sa caserne restent obligatoires.

Le Lieutenant Thierry Neyroud a annoncé son retrait de son poste de responsable de la formation des chauffeurs et de l'équipe des formateurs pour le 30 juin 2019. Je remercie le Lieutenant Neyroud pour ces années de travail dans cette fonction.

J'ai donc repris le poste de responsable de la formation des chauffeurs au 1^{er} juillet 2019. Je remercie l'Etat-Major pour ma nomination à ce poste et pour le soutien reçu.

Le Capitaine Christophe Ruchonnet a également quitté ses fonctions de formateur chauffeurs. Je le remercie pour ces années passées au sein de l'équipe. Suite à ces deux démissions, deux nouveaux formateurs ont rejoint notre team. Il s'agit du Premier-lieutenant Serge Jaunin et du Caporal Romain Boche. Je leur souhaite la bienvenue et une longue carrière comme formateur chauffeurs au sein de notre SDIS.

Le nombre de formateurs et donc de 7, à savoir :

- Sgt Numa Aubert, responsable formation chauffeurs
- Sap Joël Grin, remplaçant du responsable formation chauffeur
- Cap Etienne Cavin, formateur
- Plt Sébastien Badoux, formateur
- Plt Serge Jaunin, formateur
- Lt Olivier Richard, formateur
- Cpl Romain Boche, formateur

Cinq de ces formateurs et moi-même avons suivi trois soirées de cours au CFR à Savigny pour une remise à niveau afin de donner la meilleure formation à nos futurs chauffeurs du SDIS. Malheureusement, un des formateurs n'a pas pu suivre ces cours pour des raisons de santé. Bon rétablissement à lui !



Intervention le 18 octobre 2019 à Forel (Lavaux)

Rapport d'activité 2019

En 2019 aucune personne n'a passé son permis C1 118, par contre nous avons six aspirants chauffeurs qui ont commencé au mois de novembre 2019 par les cours théoriques ECA obligatoires. Ils commenceront à rouler dès leur théorie réussie et obtiendront leurs permis en 2020.

Aspirants chauffeurs :

- Sap Arnaud Chollet
- Sap Guillaume Corbaz
- Sap Aurélie Emery
- Sap Ricardo Gonçalves
- Sap Alexandre Lehrian
- Sap Corentin Zingg



Bonne chance à eux !

Je tiens par ces quelques lignes à remercier également toute mon équipe de formateurs qui me soutient et continuera de m'accompagner ces prochaines années.

Proverbe Breton : « *Celui qui marche droit trouve toujours la route assez large* »

Sergent Numa Aubert

Responsable formation chauffeurs du SDIS.



Intervention le 1^{er} avril 2019 à Aran

Technique et manifestation

Concernant la technique dans les bâtiments, tout évolue. De plus en plus, le travail augmente chez les sapeurs-pompiers : dossiers d'intervention, tubes à clés, demande de mise en conformité, norme en vigueur, etc. Tous ces facteurs et ces demandes qui ne cessent d'augmenter, démontrent l'évolution et la subtilité de notre travail au quotidien et rend la connaissance de notre territoire indispensable. Ces connaissances doivent permettre au chef d'intervention de le soulager lors son arrivée sur le lieu du sinistre et lui permettre de prendre les bonnes décisions. Les Communes restent bien évidemment responsables de leur territoire et font suivre cette évolution en adoptant le règlement communal de la police du feu.

Notre territoire comprend actuellement 29 dossiers d'interventions que nous devons renouveler sans cesse en vue de leur changement d'affectation et modifications au bâtiment, pour un ensemble de 44 tubes cylindres feux répartis sur nos 7 communes.

La technique fait aussi partie des manifestations. Selon l'ampleur, nous avons un impact dans ce domaine selon les demandes des Communes et des organisateurs en 2019 : festival de jazz à Cully, fête du 100^{ème} des jeunes campagnardes à Savigny du 3 au 21 juillet 2019



Tube cylindre feu – image d'illustration



Intervention lors de la Cantonale des Jeunes à Savigny

Notre participation consiste uniquement à assurer la défense incendie quand toutes les normes sont respectées. Nous avons eu une demande de participation à Savigny où nous avons dû assurer un service de permanence pour le parc des chars pour le cortège tellement la participation était énorme. Nous avons également été sollicités pour assurer le service de permanence pour le cortège vu l'ampleur de la fête. Pour ce service, nous avons fait appel à nos collègues voisins du SDIS Ouest-Lavaux.

L'année 2020 s'annonce déjà bien remplie sur le plan des manifestations avec la 38^{ème} édition du Cully Jazz festival et le Giron du Centre FVJC des jeunes à Puidoux cet été, en espérant que la situation sanitaire le permette.

Capitaine Cyril Corbaz

Officier Technique d'Etat-major

Commission de promotion du recrutement du SDIS

La commission a été créée au courant de l'année 2019 à l'initiative du commandant dans le but d'assurer la relève, notamment au niveau du DPS. Initialement composée des sapeurs Romain Echard et Martijn Sassen, le sapeur Nicolas Genoud a également rejoint la commission en fin d'année.



Concours FVSP du 5 mai 2019 –
équipe JSP

Résumé 2019 :

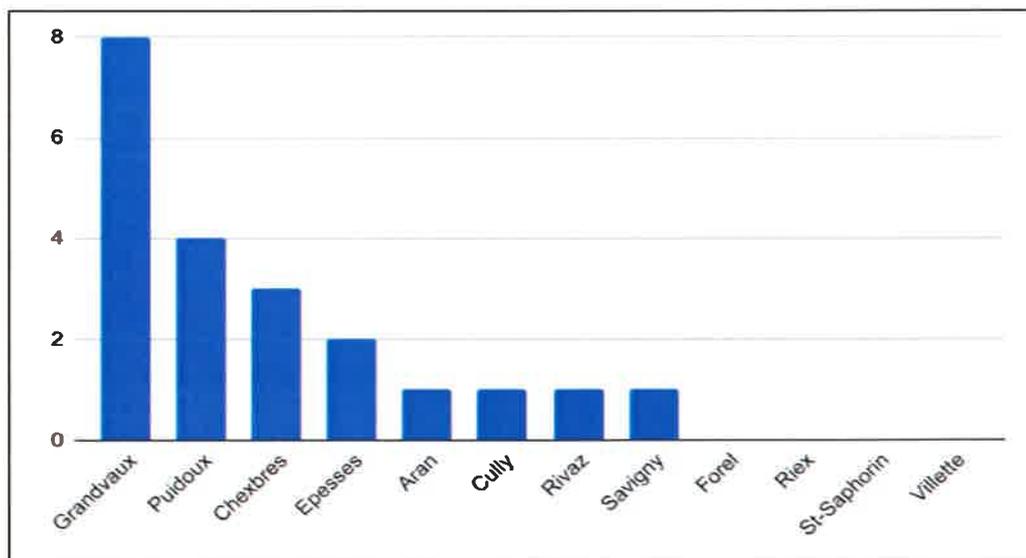
- Création de la commission
- Proposition d'idées devant l'EM afin d'attirer davantage de candidats au recrutement
- Statistiques sur le recrutement

Recrutement 2019 en chiffres :

21 recrues DAP dont 12 de Bourg-en-Lavaux grâce aux lettres envoyées par la Commune.

Le moyen d'âge est de 28 ans, allant de 17 à 50 ans.

8 nouveaux aspirants DPS.



Objectifs pour 2020 :

- Mise en place d'une cellule média
- Réalisation de vidéo de promotion
- Séances d'information grand public
- Etude de nouvelles méthodes de visibilité pour le recrutement

Rapport d'activité RA'21 (Rassemblement des JSP latins en 2021)

L'année 2019 marque le début de l'organisation du "Rassemblement JSP latins 2021", plus communément appelé "RA'21". Après l'approbation par la CCF et de notre État-Major en début d'année, nous avons pu formaliser notre comité d'organisation. Il est divisé en 13 postes :

- Président et Bénévoles : Etienne Cavin
- Vice-président et Infrastructures : Thierry Neyroud
- Responsable financier : Daniel Pasche
- Secrétaire : Laurane Morerod
- Concours : Jeremy Blanc
- Subsistance et Sponsoring : Corentin Zingg
- Animations : Daniel Simon
- Relations extérieures : Timothée Pasche
- Sécurité et Déchets : Romain Echard

Le comité s'est réuni à 12 reprises tout au long de l'année à raison d'une séance toutes les trois semaines. Le logo de la fête a pris les traits d'un renard à casque rouge nommé "Foxy". Le site internet www.ra21.ch ainsi que les pages sur les réseaux sociaux "Facebook" et "Instagram" seront mis en ligne début 2020. La promotion de la fête a déjà commencé lors de diverses manifestations JSP dans le canton et lors de l'assemblée générale du GVJSP.

Le RA'21 se déroulera les 4 et 5 septembre à Puidoux. Elle regroupera les JSP des cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura et du Tessin. L'accueil des participants se fera à la salle du Forestay tandis que les joutes se dérouleront sur les terrains de football et autour du complexe scolaire. Les repas en commun seront servis au Faiply dans les halles de tennis préalablement aménagées.

La manifestation est ouverte à tout le monde, des stands de boissons et de nourritures seront installés à différents endroits du site. Le samedi sera consacré aux joutes et sera clôturée par un cortège et une partie officielle. Le dimanche sera réservé à des démonstrations diverses et au repas de clôture.

Etienne Cavin

Président RA'21

Conclusion et remerciements

Merci à tous pour le travail accompli, à l'entier des sapeurs-pompiers, des JSP aux cadres de l'Etat-major et aux membres de la CCF de nos 7 communes partenaires.

Certains sapeurs-pompiers ou des membres des autorités politiques, législatives et exécutives remarqueront peut-être que cette édition 2019 de notre rapport d'activité ne comporte pas de chapitres concernant certaines activités ou sections de notre service ! Alors oui, c'est bien le cas, il ne s'agit pas d'un oubli de notre part, mais bien d'un manque de temps et d'inspiration de certains responsables ou simplement en raison de démission avec effet immédiat !

Le Commandant et l'Etat-major sont satisfaits du travail effectué durant l'année 2019 avec son surcroît d'activité pour les aménagements et les déménagements aux Fortunades. 2019 restera donc gravée dans nos mémoires et inscrite pour de nombreuses années sur la première bannière officielle du SDIS Cœur de Lavaux où l'on trouve 2014, année de notre création et 2019, année de l'inauguration du drapeau et d'entrée dans notre nouvelle caserne des Fortunades.

Sans le soutien continu de l'ECA, des partenaires feux bleus et des diverses autorités politiques, une grande partie de nos activités seraient bien plus compliquées voire impossible. C'est donc avec une gratitude toute particulière que je tiens à remercier toutes ces instances pour la bonne collaboration qui régna entre nous tous durant 2019.



Bannière 2019 du SDIS

Perspectives pour 2020

2020 (année double 20) qui comptera aussi à double pour notre SDIS avec tous les grands projets en gestation par votre Etat-major et la CCF avec notamment le lancement de la construction d'une nouvelle caserne à Forel et la restructuration en profondeur des 4 sections DAP, marquera 2020 d'un grand tournant pour le SDIS.

Pour 2020, divers projets sont actuellement en cours et occuperont l'Etat-major en 2020 : participation aux séances du COPIL sur le projet de nouvelle caserne à Forel (Lavaux), renouvellement véhicules et réformes organisationnelles des sections du DAP. Le budget 2020 a été établi en ce sens et s'élève à 739'930.- francs. Bien que ce montant ait pu être augmenté au fil des ans, il n'est pas encore possible de payer tout le travail effectué par les membres du SDIS, comme par exemple les heures de formation et de nettoyage effectuées 52 week-ends par les 6 sapeurs de permanence.

Une partie du fonctionnement d'un SDIS composé à 100 % de personnes volontaires est encore possible grâce à une part de travaux réalisés bénévolement par nos effectifs. Au SDIS Cœur de Lavaux, c'est en moyenne 1'800 heures par année sur les 12'000 soldées qui sont encore réalisées bénévolement au service de nos concitoyens. Mais cela tend de plus en plus à disparaître avec le recrutement de personnel peu ou pas habitué à ces principes issus de nos coutumes et traditions locales basées sur des principes de solidarité et de dévouement. Au contraire d'autres SDIS de notre canton, nous n'acceptons pas encore de maintenir dans nos rangs des sapeurs-pompiers qui ne rentrent pas dans ce moule et voudraient juste apporter leurs contributions selon leurs disponibilités professionnels ou familiales et non pas en fonction des besoins du SDIS ! Une adaptation aux modes de vies des nouvelles populations de nos communes sera rapidement nécessaire pour garantir la pérennité d'un SDIS composé uniquement de volontaires.

Rapport d'activité 2019

Sous ce chapitre de l'avenir du service pour l'année 2020 que je termine en ce lundi 23 du mois de mars, comment ne pas faire mention des événements gravissimes du moment et des contraintes pour notre service qui a cessé toutes ses activités en caserne depuis le vendredi 13 ! Et bien pour le moment, pas de grandes phrases ... attendons de voir comment l'humanité, aussi avancée qu'elle l'est en l'an 2020, supportera cette nouvelle pandémie qui, faut-il le rappeler, n'est pas la première et ne sera certainement pas la dernière !

Un grand merci à tous les rédacteurs de ce rapport et à notre équipe administrative pour les mises en page, ajouts des photos, créations des légendes, impressions et reliures.

Major Instructeur Rémy Décombaz

Commandant du SDIS Cœur de Lavaux



Concours FVSP du 4 mai 2019 – équipe motopompe du DAP

Liste des principales abréviations

ABC	Atomique, biologique et chimique
AO	Actions opérationnelles
APR	Appareil de protection respiratoire
Cap	Capitaine
CCF	Commission consultative du feu
Cdt	Commandant
CI	Chef d'intervention
Cpl	Caporal
DAP	Détachement d'appui
DPMA	Détachement poste médical avancé
DPS	Détachement de premier secours
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
EM	Etat-major
EN	Eléments naturels
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
Lt	Lieutenant
Maj	Major
Plt	Premier-lieutenant
Sap	Sapeur
SDIS	Service de défense incendie et secours
Sgt	Sergent
TP	Tonne-pompe



Intervention en renfort le 19 juillet 2019 à Oron-le-Châtel

Impressum

Date : 31 mars 2020
Editeur : SDIS Cœur de Lavaux, route de Mollie Margot 16, 1072 Forel (Lavaux)
Mise en page : Sgt Jérôme Lagrive / Sap François Lahoda
Photographies : SDIS Cœur de Lavaux / Sgt Jérôme Lagrive
Impression : SDIS Cœur de Lavaux

www.sdiscoeurdelavaux.ch

info@sdiscoeurdelavaux.ch

